

Enfance et jeunesse

Municipalité amie des
enfants et politique
familiale municipale :
un arrimage gagnant

Communauté en santé

La mobilisation
citoyenne au cœur
d'un projet
d'écoquartier

Dossier spécial

LA PARTICIPATION
CITOYENNE



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Carrefour du capital humain

Formation

Assurances

Regroupements d'achats

Banque d'emplois

Services juridiques

Fonds municipal d'action juridique

Mutuelles de prévention en SST

Découvrez-en plus : umq.qc.ca

Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains et propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 2 000 exemplaires

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Direction générale

Isabelle Lizée

Coordination de la rédaction et de la production

Andréa Ouellette-Lapointe

Conception graphique et production

Uzin3 | Communicateurs graphiques

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie-Rose Basque, rév. a., Linguitech

Impression

Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

1^{er} trimestre 2022

ISSN 2563-6766 (imprimé)

ISSN 2563-6774 (en ligne)

Convention de la Poste-Publications

Numéro 40886508

Politique publicitaire

Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.



Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401

Brossard (Québec) J4W 3J8

450 466-9777

info@espacemuni.org

espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé à 100 %.



Sommaire

Mot de la présidence

- 4 Implication, participation et collaboration

Mot de la direction

- 5 Pour vous et avec vous!

Dossier spécial La participation citoyenne

- 6 Voisins solidaires: un projet qui mobilise les municipalités et les MRC du Québec
- 8 Hommage à Monsieur Pierre Verret
- 9 Saint-Constant : Ma campagne en ville!
- 10 Défie ton Longueuil
- 11 Consultation pataugeoire

Espace MUNI

- 12 Promouvoir vos actions dans le cadre d'une politique familiale municipale ou d'une politique Municipalité amie des aînés
- 14 Enquête sur les maisons intergénérationnelles au Québec

Enfance et jeunesse

- 18 Municipalité amie des enfants et politique familiale municipale : un arrimage gagnant
- 20 Les municipalités alliées de l'éducation par la nature pour les tout-petits

Espace MUNI

- 22 Les communautés de pratique d'Espace MUNI

Accès inclusif

- 24 L'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour : une responsabilité collective

Vieillessement actif

- 30 Les unités d'habitation accessoires : une solution alternative en habitation qui répond aux besoins de la population
- 32 Avez-vous dit « âgisme »?

Communauté en santé

- 36 La mobilisation citoyenne au cœur d'un projet d'écoquartier

Participation citoyenne

- 38 Le grand retour de la Fête des voisins

Espace MUNI

- 40 Dévoilement des récipiendaires – Prix Espace MUNI 2022
- 44 L'offre de services d'Espace MUNI : déjà deux ans d'existence!

Billet de l'équipe d'accompagnement

- 46 Avec Espace MUNI, c'est tout un réseau qui vous accompagne!



Mot de la présidence

Implication, participation et collaboration

Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI 

Après quelques années à sortir des sentiers battus, nous commençons enfin à retrouver un état de normalité dans nos communautés. Les citoyennes et citoyens se retrouvent avec bonheur, un sentiment qui se ressent dans nos municipalités.

Présidente d'Espace MUNI depuis près de quatre ans, je constate fièrement les accomplissements de l'organisation ces derniers mois. Mentionnons l'appel de projets *Voisins solidaires*, qui a suscité l'intérêt de dizaines de municipalités et de MRC, ainsi que la Fête des voisins qui, après deux ans en édition virtuelle, a attiré un nombre record de voisines et de voisins depuis son implantation au Québec il y a plus de 15 ans. C'est une preuve que les gens ont envie de se réunir, mais aussi de s'impliquer et de participer.

La participation citoyenne au cœur des discussions dans le monde municipal

Le monde municipal est en constante évolution. En tant que mairesse, je suis bien placée pour remarquer les tendances. Dans la dernière année, la participation citoyenne s'est retrouvée au cœur des priorités des municipalités au Québec. Ainsi, de plus en plus de municipalités élaborent leur politique de participation publique ou citoyenne.

Les objectifs sont clairs : élargir la diversité des opinions recueillies, dynamiser la vie municipale et encourager la participation active de la population dans divers dossiers. Une telle politique répond à une demande très claire, soit celle de leur donner une voix afin de leur permettre de s'engager activement dans la politique municipale.

De plus en plus d'initiatives concluantes allant en ce sens dans la province démontrent concrètement les bienfaits de travailler ensemble. Laisser la parole aux citoyennes et citoyens, c'est prendre des décisions plus éclairées et alimenter le sentiment d'appartenance de toute la communauté.

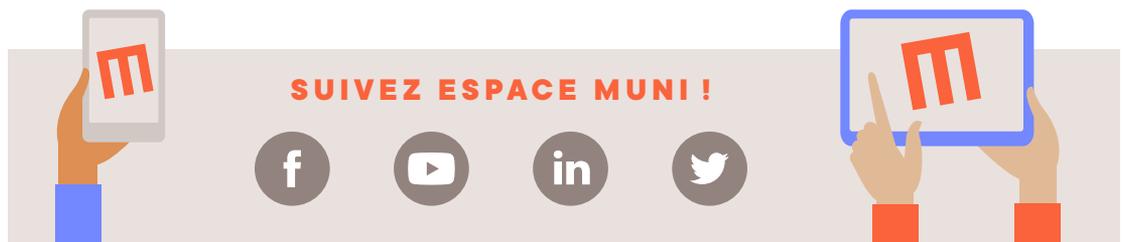
« ON LE DIT SOUVENT : LE PALIER MUNICIPAL EST LE PALIER LE PLUS PRÈS DE LA POPULATION, CELUI QUI A LE PLUS D'IMPACT SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES GENS. JE SUIS FERMEMENT CONVAINCUE QUE CE GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ REVÊT UN CARACTÈRE FONDAMENTAL DANS NOTRE DÉMOCRATIE. »

Année de colloque et nouveaux visages

Je suis très heureuse de recevoir, cette année à Brossard, la 33^e édition du colloque d'Espace MUNI. C'est un honneur pour moi d'accueillir dans ma ville cet événement d'envergure qui permet aux organisations de mettre en commun leur savoir, d'apprendre, de s'inspirer et de s'outiller. Le colloque est une occasion en or de partage pour toutes les personnes qui souhaitent un environnement durable et inclusif et qui ont à cœur le développement des communautés.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui siégeront au conseil d'administration d'Espace MUNI, soit Isabelle Bleau, Gabrielle Garand, Amélie Landry et Marilyn Nadeau. Ces nouvelles collaboratrices apporteront une précieuse contribution au développement de l'organisation. Je tiens également à remercier et à honorer Manon Leblanc et Délicsa Ritchie-Roussy, membres sortants du conseil d'administration. Votre implication et votre motivation seront à jamais reconnues au sein de l'organisation.

Maintenant, place à une autre année de défis et d'épanouissement, mais surtout à une année à prendre soin des gens autour de nous. ■





Mot de la direction

Pour vous et avec vous!

Isabelle Lizée, directrice générale 

Après une année à travailler pour vous et avec vous sur des enjeux qui préoccupent les municipalités, un automne haut en couleur est en préparation à la suite d'échanges de grande qualité avec notre réseau de membres, notre conseil d'administration et notre équipe d'accompagnement.

Retour en arrière

Voici une brève rétrospective des faits saillants de la dernière année. D'abord, soulignons l'appel de projets, confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), qui a permis la réalisation de plus de 100 projets favorisant les saines habitudes de vie des personnes âgées partout au Québec. Ce sont plus de 400 000 \$ qui ont été accordés aux municipalités du Québec.

Nous avons également collaboré avec le ministre de la Famille, l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) au Grand chantier pour les familles afin que les municipalités puissent être considérées et soutenues dans la recherche de solutions pour le développement de places sur leur territoire.

Nous avons également obtenu un financement de 1,8 million, échelonné sur trois ans, pour le déploiement de *Voisins solidaires* qui permettra notamment de soutenir plus d'une centaine de démarches.

Une entente de partenariat avec l'Office des personnes handicapées permet d'offrir, ensemble, un soutien-conseil aux municipalités désireuses de réduire les obstacles à la participation sociale de leurs citoyennes et citoyens en situation de handicap. Il ne faut pas oublier de mentionner notre participation au comité consultatif du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant la politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire.

Enfin, nous ne pouvons pas passer sous silence notre tournée postélectorale, entre janvier et juin 2022, qui a permis de joindre les actrices et acteurs municipaux des quatre coins de la province. À travers rencontres et webinaires informatifs, les élues et élus ont pu échanger sur des enjeux municipaux et réseauter avec les membres.

<https://espacemuni.org/a-propos/rapports-annuels/>

Tour d'horizon pour 2022-2023

Dans le calendrier et notre plan de travail, nous vous offrons une journée thématique sur le rôle du milieu municipal à l'égard de la santé mentale de la population, dans le cadre de la 25^e édition des Journées annuelles de santé publique, une collaboration avec l'Institut national de Santé publique.

<https://www.inspq.qc.ca/jasp/programmes-scientifiques>

Nous vous invitons à prendre part aux États généraux du développement des communautés, portés par un collectif de partenaires, dont Espace MUNI. Cette grande démarche de mobilisation vise à faire état du développement des communautés et à construire une vision commune avec les milieux sociaux, économiques, culturels et environnementaux.

<https://collectifpdc.org/etats-generaux/participez/>

L'habitation suscite beaucoup de réflexions. Nous nous pencherons, entre autres, sur les maisons intergénérationnelles et l'habitation pour les personnes âgées, des dossiers pour lesquels nous continuons d'inspirer, d'outiller et d'accompagner notre réseau.

Nous travaillons fort à préparer notre colloque provincial. Cette 33^e édition, sous le signe du réseautage, aura comme objectif de permettre le passage à l'action sur des enjeux globaux touchant la qualité de vie et la santé globale des populations au niveau local.

TOUT ÇA ET BIEN PLUS! ■

 **S'ABONNER AU MAGAZINE**
<https://espacemuni.org/magazine/>

 **COLLABORER À LA RÉDACTION DU MAGAZINE**
<https://espacemuni.org/magazine/>



LA PARTICIPATION CITOYENNE

Voisins solidaires : un projet qui mobilise les municipalités et les MRC du Québec



Mathilde Barrault

Chargée de projet en participation citoyenne

En octobre 2021, Espace MUNI a reçu un financement de 1,8 M\$, pour une période de trois ans (2021-2024), d'un donateur anonyme afin de déployer l'approche Voisins solidaires à l'échelle provinciale.

Historique

Voisins solidaires est une approche développée il y a dix ans par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) et propulsée par Espace MUNI depuis la fusion avec le Carrefour Action municipale et famille (CAMF) en 2020.

Entre 2012 et 2015, Voisins solidaires a connu une phase pilote, dans laquelle le voisinage solidaire a été mis à l'essai dans sept milieux différents, allant de la communauté rurale de 1 000 personnes à l'arrondissement montréalais de 80 000 personnes, en passant par des villes de banlieue de taille moyenne. Au cours de cette période, les milieux ont pu expérimenter diverses actions et stratégies.

Entre 2015 et 2021, le déploiement s'est poursuivi et de nombreux outils destinés aux municipalités, aux organisations et aux citoyennes et citoyens ont été créés. L'actuelle proposition Voisins solidaires a tiré profit de ces expériences, et toutes et tous en ont retenu de nombreux apprentissages.

Pour la première fois depuis la naissance de l'approche et grâce au financement octroyé par un donateur privé, Espace MUNI peut directement financer des initiatives Voisins solidaires, issues de municipalités et de MRC, par le biais d'un appel de projets.

Un franc succès

Cet appel de projets a suscité un bel engouement. En tout, ce sont 150 demandes de financement qui ont été reçues.

Les 66 projets retenus permettront aux municipalités et aux MRC de développer, de maintenir ou d'améliorer des initiatives qui favoriseront la promotion du bon voisinage ainsi que les liens intergénérationnels auprès de la population, les actions sur l'environnement social et physique ainsi que le repérage et le soutien des citoyennes et citoyens connecteurs. Ces initiatives, développées en partenariat avec la population et des organismes à but non lucratif du milieu, contribuent à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens ainsi qu'au développement des communautés.



LA COHORTE VOISINS SOLIDAIRES

Financement des projets

La réalisation des projets retenus a débuté le 1^{er} mai 2022 et se poursuivra jusqu'au 30 avril 2024.

LE SOUTIEN FINANCIER OFFERT PAR ESPACE MUNI PEUT ATTEINDRE

10 000 \$
POUR LES MUNICIPALITÉS DE
MOINS DE 5 000 INDIVIDUS

7 500 \$
POUR LES MUNICIPALITÉS DE
PLUS DE 5 000 INDIVIDUS

LES MRC OBTIENNENT UN MONTANT DE BASE DE **2 500 \$**
AUQUEL S'AJOUTENT

10 000 \$
PAR MUNICIPALITÉ PARTICIPANTE DE
MOINS DE 5 000 INDIVIDUS

7 500 \$
PAR MUNICIPALITÉ PARTICIPANTE
DE 5 000 INDIVIDUS ET PLUS

L'ENVELOPPE FINANCIÈRE DISPONIBLE
POUR CET APPEL DE PROJETS EST DE

1 050 000 \$.



« Nous pensons que ce projet permettra enfin à la population de se réapproprier le parvis de l'église et de recréer l'espace de rencontre qui existait jadis lorsqu'il y avait un casse-croûte à cet endroit. L'espace-placottoir permettra aux piétonnes et piétons de s'y reposer quelques instants et peut-être même de prendre le lunch. Des événements ponctuels y seront organisés par les citoyennes et citoyens afin de favoriser les rencontres conviviales entre le voisinage. »

Lisette Maillé, mairesse

Voisins éclaireurs en Estrie

Espace MUNI a reçu le mandat du CIUSSS de l'Estrie de soutenir la MRC Memphrémagog pour le déploiement de l'approche Voisins solidaires dans les municipalités d'Austin, d'Eastman et de Saint-Étienne-de-Bolton ainsi que dans la ville de Stanstead. L'objectif est de favoriser l'entraide, l'implication citoyenne et le mieux-vivre ensemble.

Le projet a débuté en janvier 2022 et s'est terminé le 4 juin dernier, à la Fête des voisins. Quatre municipalités ont participé au projet. Voici leurs réalisations, appuyées par des citoyennes et des citoyens, des bénévoles et des organisations du milieu.

Saint-Étienne-de Bolton

Implantation d'un chapiteau au cœur du village pour des activités estivales

Eastman

Offre de soutien monétaire à la population pour l'organisation de la Fête des voisins, l'achat de matériel à partager (micro, chaîne stéréophonique, tente, etc.) pour la Fête et l'agrandissement du jardin communautaire

Austin

Création collective d'un « placottoir », une petite place publique

Standstead

Organisation d'une Fête des voisins qui a permis de réunir plusieurs partenaires et qui a été le théâtre de plusieurs activités : jeux gonflables, concours de chili, Zumba, courses familiales de 1, 5 et 10 kilomètres et plusieurs kiosques sous un chapiteau



« Un chapiteau estival au cœur du village! Cinéma en plein air, bingo, pique-nique communautaire, exposition d'artistes, d'artisans et d'artistes, concerts classiques, festivals, ateliers spontanés : cette nouvelle infrastructure permettra aux voisines et voisins de se rassembler et de se reconnecter à leur communauté! »

David Auclair, maire de Saint-Étienne-de-Bolton

Hommage à Monsieur Pierre Verret

Un homme engagé pour la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Belœil



C'est le 6 avril dernier qu'est décédé soudainement, à l'âge de 61 ans, Monsieur Pierre Verret, conseiller municipal du District 6 du Tournesol de la Ville de Belœil. Monsieur Verret a fièrement représenté les citoyennes et citoyens de son district durant 17 années.

Grand humaniste, Pierre Verret a participé à l'élaboration et à l'adoption de plusieurs politiques et plans d'action, dont la politique familiale et le plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Monsieur Verret était convaincu que les municipalités pouvaient jouer un rôle déterminant afin d'aider la population à adopter un mode de vie physiquement actif et contribuer ainsi à sa santé. C'est ainsi que le projet « Dans ma rue, on joue! » a vu le jour à Belœil, une première initiative du genre au Québec, qui visait d'abord à encadrer légalement, mais surtout de façon sécuritaire, la pratique du jeu libre dans la rue. La démarche se voulait également collective, puisque les citoyennes et citoyens devaient présenter leur projet pour qu'il se réalise dans leur rue.

Dès le début du projet, Monsieur Verret a collaboré étroitement avec la Coalition québécoise, sur la problématique du poids, et avec l'Association pour la santé publique du Québec, pour la mise en œuvre du projet afin qu'il puisse servir à d'autres municipalités du Québec. Ainsi, le projet a suscité l'engouement de près d'une centaine de municipalités qui l'ont implanté.

Un projet de loi a même été déposé en novembre 2016 à l'Assemblée nationale du Québec pour inciter les municipalités à adopter une réglementation qui encadre le jeu libre dans les rues et les ruelles. Depuis l'adoption du projet de loi 122, les municipalités ont désormais le pouvoir de permettre le jeu libre dans leurs rues, à condition d'adopter une réglementation respectant certaines balises. Il s'agit d'une victoire importante pour la promotion des saines habitudes de vie pour l'ensemble des familles du Québec.

Les avantages concrets de ce projet sont notamment de contribuer directement à la qualité de vie des familles, sur le plan communautaire et en santé, mais également de favoriser

l'activité physique sur le territoire et ainsi d'offrir un milieu de vie promouvant de saines habitudes.

Au fil des années, Monsieur Verret s'est grandement impliqué dans la communauté, notamment dans le sport associatif (hockey, soccer et baseball). En outre, il a été tour à tour président et membre actif de nombreux comités de la Ville, dont le Comité d'intégration des personnes handicapées, la Commission de la politique familiale, Municipalité amie des aînés et Municipalité amie des enfants, la Commission des loisirs et de la culture, le Comité des pistes cyclables, le Comité jeunesse et travail pour les jeunes ainsi que le Comité sur l'environnement et la politique du développement durable.

Merci, Monsieur Verret, pour votre grande implication et votre profond engagement envers la santé et les saines habitudes de vie des citoyennes et citoyens de Belœil. ■



Monsieur Pierre Verret a été un ambassadeur important pour Espace MUNI et s'est toujours impliqué pour la cause. Il avait à cœur la mission et les valeurs de l'organisation, était toujours présent aux événements et soutenait avec vigueur les programmes et les services offerts. Toute l'équipe souhaite souligner sa grande implication.

Saint-Constant : Ma campagne en ville!



Providence Verdon

Technicienne comptable, Espace MUNI

À l'automne 2011, j'étais à la recherche d'un environnement sain, sécuritaire et calme pour élever ma famille. J'adore les grands espaces verts, la tranquillité et la campagne. Saint-Constant a croisé mon chemin. Aujourd'hui, quand je constate ce qu'elle m'a apporté, je suis fière de ma campagne en ville.

Saint-Constant est une municipalité de près de 30 000 personnes. Située en Montérégie Est, tout près du pont Mercier, Saint-Constant est une ville familiale, à la fois historique et moderne. Elle est située en Montérégie Est, tout près du pont Mercier. C'est une ville familiale, à la fois historique et moderne. Bien que j'y habite depuis 11 ans, je la découvre encore à chacune de mes promenades. Vivre à Saint-Constant, c'est pouvoir profiter de la nature à quelques pas de chez moi : un important secteur rural, des parcs aménagés et des espaces verts, trois rivières, un lac et, surtout, tout l'espace nécessaire pour grandir en sécurité.

La municipalité de Saint-Constant est à la fois rassembleuse, inclusive et à l'écoute de ses Constantines et Constantins. Elle s'assure de bien comprendre les besoins et les attentes de sa population dans le but de personnaliser ses services. Son plan d'action vise à favoriser la concertation de l'offre de services, à améliorer la santé et la sécurité, à bonifier l'offre de transport adapté, à adapter ses communications, et bien plus. Les saines habitudes de vie, l'éducation, la sécurité et l'accessibilité sont quelques-uns des nombreux enjeux actuels qui sont pris en considération dans les actions de cette municipalité.

La mission première de Saint-Constant est d'offrir à ses citoyennes et citoyens une ville qui répond aux besoins en matière de services, d'infrastructures et de qualité de vie. La municipalité met le bien-être de sa population au premier plan. Ainsi, elle promeut de saines habitudes de vie, offre dans ses parcs des jeux adaptés aux enfants à besoins particuliers

et porte une attention particulière aux personnes âgées. Voici quelques valeurs mises de l'avant par la municipalité :

- Respect : les uns envers les autres
- Engagement : participation, collaboration et appartenance
- Bienveillance : écoute et empathie
- Reconnaissance : loyauté et honneur

Politique d'accessibilité universelle

La municipalité s'est dotée d'une Politique d'accessibilité universelle qui présente son engagement envers l'amélioration du milieu de vie des personnes aux prises avec des limitations physiques et fonctionnelles. Le comité consultatif considère et évalue les obstacles auxquels ces personnes font face, que ce soit dans les édifices municipaux, les parcs, les services offerts à la population ou les espaces publics lors des événements. Cette démarche vise à planifier des actions concrètes pour améliorer la situation des personnes avec des besoins particuliers! ■

1 https://saint-constant.ca/uploads/Enonces/Mairie/Politiques/Politique_Accessibilite_Universelle.pdf



VOUS VOULEZ FAIRE CONNAÎTRE VOTRE MUNICIPALITÉ À NOTRE LECTORAT?

<https://espacemuni.org/magazine/>

SAINT-CONSTANT, C'EST :

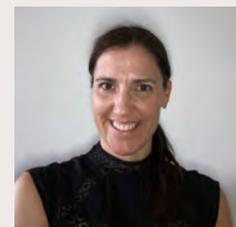
- 23 parcs aménagés, dont 3 avec jeux d'eau, 9 bassins de rétention et 1 accessible aux personnes à besoins particuliers
- 16 kilomètres de sentiers et 12 kilomètres de trottoirs aménagés
- 137 logements sociaux et communautaires
- 7 écoles et plusieurs centres de la petite enfance
- Plus de 19 % de la population dans la tranche d'âge 0-14 ans
- 38 % des ménages formés d'un couple avec enfant



Défie ton Longueuil

Entrevue avec Sarah Desjardins

Conseillère en développement social, Bureau du développement social à la Direction de la culture, du loisir et du développement social de la Ville de Longueuil



En quoi consiste le projet *Défie ton Longueuil*?

C'est une consultation destinée aux jeunes de Longueuil âgés de 13 à 29 ans pour :

- les mettre au défi de participer à la consultation de leur Ville;
- leur demander de mettre au défi la Ville afin de réaliser leurs idées;
- leur demander de mettre au défi leurs amies et amis de participer à la consultation de leur Ville;
- leur offrir des défis tout au long de la consultation.

Pourquoi la Ville de Longueuil souhaitait-elle consulter les jeunes ?

Elle voulait cerner leurs besoins et leurs nouvelles réalités pour actualiser son offre de service jeunesse et leur offrir des aménagements, des espaces de vie et des services. Elle voulait aussi susciter leur implication citoyenne. La consultation a permis aux jeunes de donner des idées et des solutions à leur municipalité.

Quels conseils donneriez-vous à une municipalité qui souhaiterait lancer une consultation auprès des jeunes ?

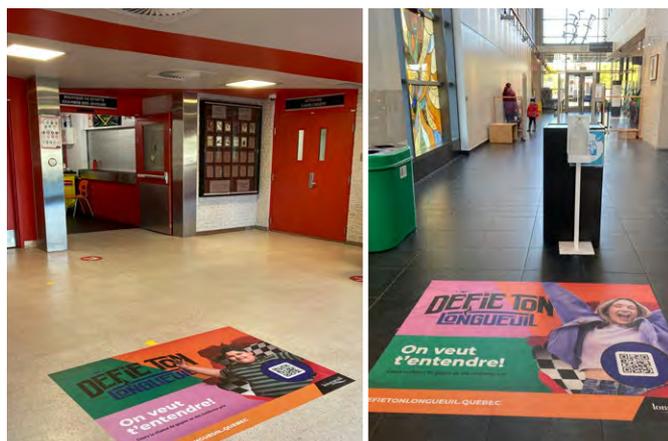
Mon premier conseil serait de mobiliser les organismes jeunesse et les jeunes dès le début de la démarche. Pour notre projet, nous désirions vraiment convaincre les jeunes de participer à la consultation de la Ville : convaincre les jeunes par les jeunes. Ceux et celles qui ont participé à l'élaboration du concept étaient fiers et en ont parlé à leur entourage. Il faut travailler avec les jeunes, leur expliquer ce que fait une Ville et l'importance d'une participation active citoyenne.

Mon deuxième conseil serait d'aller dans leur quotidien pour promouvoir la consultation : afficher dans les corridors, sur les trottoirs, les portes d'entrée, les vestiaires et les autobus.

Quelles ont été les belles surprises de cette consultation ? Quelle est la suite de la démarche ?

Le taux de participation a été une belle surprise : près de 95 % des jeunes ont terminé le questionnaire. L'impact sur les jeunes ayant participé à la démarche de conception de la consultation était très valorisant pour l'équipe de travail.

Les résultats de la consultation montrent que les jeunes ont envie de s'exprimer et d'être écoutés. Ils se préoccupent de leur avenir. Ils ont besoin de renouer avec leur entourage et de créer des liens sociaux. Dans l'élaboration du plan d'action jeunesse, les jeunes participeront activement à la mise en place d'actions répondant à leurs aspirations. Plusieurs ont manifesté leur intérêt à poursuivre le travail. ■



Consultation pataugeoire

Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Entrevue avec **Caroline Schindler**

Chargée de projet – Enfance, Concertation Montréal

et **Célia Foizon**

Chargée de projet – Enfance, Concertation Montréal



En quoi consiste le projet de consultation sur la pataugeoire dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSMPE) ?

La consultation fait suite à l'adoption d'une motion du conseil municipal qui souhaitait inclure la voix des enfants pour l'aménagement et le réaménagement des parcs et des espaces verts dans l'arrondissement. Dans ce contexte, l'organisme Concertation Montréal (CMTL) a été approché pour réaliser une consultation auprès d'enfants de 3 à 8 ans dans le cadre d'un projet de rénovation d'une pataugeoire dans un parc du quartier. Les consultations ont été réalisées dans une école primaire et lors d'une activité organisée avec la Joujouthèque de Saint-Michel pour les 3-5 ans.

Comment avez-vous adapté les techniques de consultation pour les enfants ?

Nous avons eu le réflexe de développer le projet en partenariat avec les actrices et acteurs locaux. L'arrondissement VSMPE nous a soutenus dans la démarche. Nous étions unanimes sur le fait que les consultations devaient passer par le jeu, la fantaisie et l'art. Nous avons donc développé un concept « d'histoire interactive mise en scène » : nous amenions les enfants à la pataugeoire par le biais de l'imagination. Une animatrice déguisée jouait l'histoire et les enfants étaient invités à décrire ce qu'ils voyaient. Toutes les idées étaient répertoriées sur un tableau.

Dans un deuxième temps, les enfants devaient dessiner leur pataugeoire idéale avec les éléments cités ou leurs idées. À la fin, les dessins faisaient office de vote afin de dégager les éléments les plus populaires. Pour les très jeunes, nous avons adapté l'atelier en utilisant des marionnettes et de la pâte à modeler. Les parents étaient présents pour nous aider au besoin.

Quels conseils donneriez-vous à une municipalité qui souhaiterait lancer une consultation auprès des plus jeunes ?

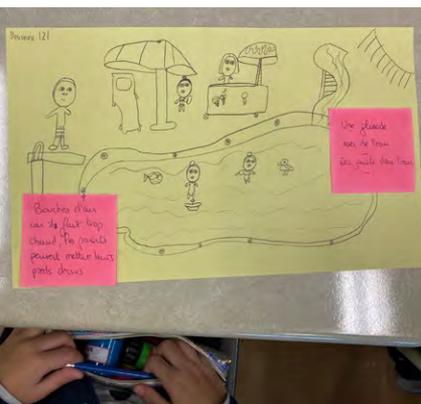
Les enfants ont beaucoup de choses à dire et à apporter aux projets! Il vaut la peine de les écouter. Pour cela, il faut le plus possible se mettre à leur hauteur et bien s'entourer pour que l'expérience soit réussie.

Notre premier conseil serait de s'entourer de spécialistes de la petite enfance et de l'éducation pour adapter la méthodologie en fonction du projet. Dans notre cas, nous nous sommes appuyés sur notre expérience en petite enfance et sur un expert externe pour créer une activité adaptée pour l'animation. Une autre option serait de s'allier avec le personnel éducateur pour aider à préparer les questions d'une consultation dans un CPE.

Le travail en partenariat est aussi un facteur de succès. Pour notre consultation, l'organisateur communautaire de l'école et le personnel de la Joujouthèque ont été de précieux alliés pour la mobilisation.

Quelles ont été les belles surprises de cette consultation ?

Nous avons été surpris par l'aspect pragmatique des solutions des enfants. Ils souhaitaient, par exemple, un coin pour leurs sœurs et frères pour ne pas les déranger et un sol mou autour de la pataugeoire pour ne pas se blesser. En bref, il ne faut pas hésiter à donner la parole aux enfants. De plus, ce faisant, les enfants participants développent un sentiment d'appartenance au lieu. ■



Promouvoir vos actions dans le cadre d'une politique familiale municipale ou d'une politique Municipalité amie des aînés



Sara Vassigh

Chargée de projet, Vieillesse active et famille

À toutes les étapes de la démarche, il est important de faire circuler l'information sur l'évolution du projet de politique familiale municipale (PFM) ou de politique Municipalité amie des aînés (MADA).



Marie-Maude Hamelin

Ainsi, il est nécessaire de mettre en œuvre un plan de communication visant les actrices et acteurs municipaux ainsi que les membres de la communauté pour :

- assurer un lien continu entre la municipalité et ses partenaires;
- mobiliser les actrices et acteurs du projet;
- faire connaître la démarche auprès des familles, des personnes âgées ainsi que des actrices et des acteurs du milieu;
- renforcer l'appropriation de la politique par tous les membres de la communauté;
- influencer les actrices et les acteurs du milieu.

Espace MUNI s'est entretenu avec Marie-Maude Hamelin, coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications à la municipalité de Lac-aux-Sables, afin de comprendre comment la promotion de la politique MADA se concrétise dans ce milieu.



La municipalité de Lac-aux-Sables a créé, sur son site Web, une page dédiée à la politique MADA. Quels autres moyens utilisez-vous pour communiquer vos actions aux citoyennes et citoyens aînés ?

Notre outil de prédilection est le journal de la municipalité, l'Écho du Lac. Nous y écrivons une chronique MADA pour informer et sensibiliser la population sur des enjeux liés au vieillissement actif, pour présenter les ressources disponibles et pour annoncer les événements à venir. Le journal est distribué en version papier aux résidentes et résidents de la municipalité. Une version électronique se trouve sur notre site Web.

Nous constatons toutefois que le bouche-à-oreille reste le moyen le plus efficace de communiquer avec les citoyennes et citoyens aînés. En ciblant et en mobilisant des personnes clés au sein de la population qui ont le réflexe de diffuser l'information, nous arrivons à faire connaître efficacement nos actions.

Communication et mobilisation citoyenne vont de pair. Quel a été votre bon coup en matière de communication durant votre démarche MADA pour mobiliser les citoyennes et citoyens aînés ?

Lors de la mise à jour de notre démarche MADA, nous avons diffusé, en ligne et dans le journal municipal, un sondage sur les besoins et les enjeux à prioriser. Nous avons ainsi touché le plus grand nombre possible de personnes. Le comité MADA, composé de citoyennes et citoyens aînés très impliqués dans la communauté, nous a également permis de joindre une population diversifiée.

La fracture numérique chez les personnes aînées est un réel enjeu. Que fait votre municipalité pour favoriser la littératie numérique auprès de ses citoyennes et citoyens aînés ?

La bibliothèque municipale offre de l'information et du matériel pour faciliter l'accès à des outils numériques et leur utilisation. Nous constatons toutefois au sein de notre population aînée

QUELQUES CONDITIONS DE SUCCÈS POUR FAVORISER LE RAYONNEMENT DE VOTRE DÉMARCHE

- Intégrer des communications internes à votre plan de communication afin d'assurer la circulation de l'information dans les divers services municipaux;
- Faire circuler régulièrement de l'information concrète auprès des actrices et des acteurs directement impliqués dans la démarche et œuvrant en périphérie de la démarche;
- Rendre visible la démarche dans le milieu en lui donnant, par exemple, une identité visuelle propre ou en organisant des événements;
- Diversifier les moyens de communication;
- Informer de façon inclusive afin de joindre la population de façon universelle; cela comprend notamment d'adapter les outils de communication aux besoins des personnes en situation de handicap, aux personnes aînées et aux personnes allophones.

que le besoin technologique n'est pas développé. C'est la raison pour laquelle nous misons sur une diversité de moyens de communication. Néanmoins, la fracture numérique demeure un réel enjeu. Nous travaillons de concert avec les organismes locaux pour diminuer les craintes des citoyennes et citoyens aînés face aux outils numériques.

Comment mesurez-vous l'efficacité de vos actions de communication auprès du public ciblé ?

Le nombre de personnes aînées qui participent aux événements est un bon indicateur de l'efficacité de nos communications. À la bibliothèque municipale, nous sommes également en mesure de constater si les messages se sont bien rendus puisque les personnes aînées échangent régulièrement avec le personnel. ■



RESSOURCES EN LIGNE

Quebec.ca/mada (MADA)

Espacemuni.org/programmes/famille (PFM)

Espacemuni.org/programmes/acces-inclusif/reseau-municipalites-accessibles/ressources-utiles/ (communications inclusives)

Enquête sur les maisons intergénérationnelles au Québec

Préambule

La notion des maisons intergénérationnelles a fait son apparition en 1998 dans le jargon urbanistique à la suite de revendications d'élus et élus municipaux, notamment responsables des questions familiales (RQFA), préoccupés par l'enjeu démographique.

25 ans plus tard, Espace MUNI et plusieurs actrices et acteurs locaux et gouvernementaux réfléchissent sur les défis entourant la construction et la valorisation des maisons intergénérationnelles. L'enquête réalisée par Espace MUNI en février 2022 met en lumière les perceptions et les expériences municipales du modèle d'habitation intergénérationnel dans le paysage québécois. Considérant les bénéfices humains et financiers associés pour les familles et les personnes âgées, les maisons intergénérationnelles devraient-elles occuper une place plus grande dans l'offre d'habitation au Québec ?



Objectifs du sondage

- Capturer les perceptions du milieu municipal quant à la construction ou l'aménagement du modèle d'habitation intergénérationnel sur le territoire québécois
- Identifier les obstacles, les particularités locales et les attentes du milieu municipal
- Découvrir les initiatives porteuses

Profil des participants

- 180 répondants (municipalités, MRC et arrondissements) de 16 régions du Québec
- Direction de l'urbanisme 40 %
- Direction générale 34 %
- Conseil municipal 14 %
- 87 % des participants représentent une municipalité de moins de 10 000 habitants (90 % des municipalités au Québec comptent moins de 9 999 habitants)

Distinction entre la

maison intergénérationnelle et le logement accessoire



Maison individuelle dans laquelle a été aménagé un logement indépendant, permettant ainsi à plusieurs générations de la même famille de cohabiter tout en conservant une grande intimité. Au Québec, les deux logements ne peuvent être habités que par des personnes de la même famille.

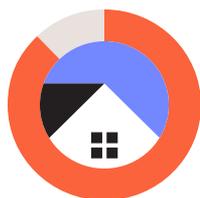
* Définition de l'Office de la langue française aussi utilisée par Revenu Québec.

Un logement accessoire est un appartement autonome privé aménagé dans une habitation existante. Il comprend une salle de bain, une cuisine, une salle de séjour et une chambre au minimum. Il n'y a pas de notion de famille dans le concept du logement accessoire.

* Définition de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

RÉSULTATS

Portrait



- **88 %** des répondants ont une réglementation qui permet la construction ou l'aménagement de maisons intergénérationnelles.



- **67 %** affirment n'avoir aucune idée du nombre de maisons intergénérationnelles dans leur municipalité.

Perceptions

- **92 %** des participants estiment que l'impact de ce type d'habitation est essentiel dans le marché et apporte une contribution directe à l'offre en habitation pour les personnes âgées.
- **80 %** placent cet enjeu comme une solution non négligeable dans le contexte actuel du vieillissement de la population et face aux difficultés grandissantes d'accès à la propriété pour les jeunes.
- **74 %** des municipalités considèrent que les maisons intergénérationnelles sont une contribution à la densification de nos territoires.
- **83 %** souhaitent qu'une mise à jour des lois et des programmes soutienne mieux le déploiement des maisons intergénérationnelles au Québec.
- **83 %** réclament une stratégie nationale en faveur des maisons intergénérationnelles, laquelle pourrait se retrouver à l'intérieur d'un vaste chantier québécois sur l'habitation.
- **62 %** ont l'intention d'agir en faveur de l'émergence des maisons intergénérationnelles et croient que des solutions doivent être amenées par toutes les actrices et tous les acteurs concernés.

Préoccupations

- **58 %** se disent inquiets de l'évolution du marché immobilier depuis quelque temps.
- **64 %** des municipalités estiment que l'accès à la propriété pour les jeunes est de plus en plus difficile.
- **40 %** jugent que l'accroissement des coûts pour le loyer des personnes âgées est un enjeu local qui s'intensifie.
- **44 %** constatent que le contexte immobilier exerce une pression sur le plan local qui suscite, chez eux, une volonté d'agir sur plusieurs axes.
- **65 %** considèrent l'attractivité des maisons intergénérationnelles peu élevée, faible ou inexistante sur leur territoire.
- **27 %** croient que les retombées de ce type d'habitation sont marginales dans leur milieu.

Freins et obstacles

- **20 %** expriment de la difficulté à distinguer les logements accessoires des maisons intergénérationnelles.
- **28 %** (soit 11 répondants sur 40 réponses obtenues*) affirment avoir des incapacités à mettre en œuvre la réglementation urbanistique.
- **71 %** des municipalités jugent que la transformation d'une maison intergénérationnelle en logement accessoire, après un décès, est un enjeu de risque important.
- **73 %** ne disposent d'aucun outil de promotion des maisons intergénérationnelles (feuillet informatif, site Web, etc.).
- **51 %** évoquent la rigidité de la réglementation de la Commission de protection du territoire agricole.
- **71 %** n'ont pas l'intention de modifier leur réglementation.

Critères et obligations

- **58 %** des municipalités exigent une porte commune entre l'espace familial et celui du membre de la parenté.
- **53 %** imposent un seul compteur d'Hydro-Québec et l'obligation de posséder une maison unifamiliale pour être admissible.
- **21 %** disposent d'un mécanisme de suivi visant à valider le lien de parenté des membres vivant dans une maison intergénérationnelle sur leur territoire.
- **10 %** des municipalités réclament la preuve d'un lien de parenté lors d'une demande de permis.



Quelques constats

- Grande disparité dans les réglementations à l'échelle du Québec.
- Impossibilité de connaître le nombre de maisons intergénérationnelles sur le territoire québécois.
- Peu ou pas de promotion ou d'information accessible à la population.
- Des écarts importants sont observés dans la réglementation : de flexible à très rigide.
- Peu de mesures de vérification du critère visant le lien de parenté.
- La position réglementaire adoptée par les municipalités défavorise les jeunes familles voulant acquérir une première résidence avec leurs parents (critères orientés vers l'accueil de parents âgés).



LA DÉMARCHÉ MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

- **58 %** des répondants se soucient que les personnes âgées aient accès à une offre de logement convenable sur leur territoire.
- **31 %** assurent un suivi de cet enjeu par le biais de leur plan d'action « Municipalité amie des aînés » (MADA).
- **45 %** (soit 21 répondants sur 47 réponses obtenues) ont l'intention d'aborder la question des maisons intergénérationnelles lors de la mise à jour de leur politique familiale municipale (PFM) et/ou dans le cadre de la démarche MADA.

* Les questions de l'enquête portant sur les éléments déclencheurs de l'intention de modifier la réglementation, sur les réticences et les obstacles ainsi que sur l'intérêt d'avoir cette réflexion dans le cadre d'une démarche MADA, étaient posées uniquement aux répondants n'ayant pas de réglementation.

LE RÔLE ATTENDU PAR ESPACE MUNI

- Offrir, dans le cadre de la démarche MADA, d'une PFM ou de l'élaboration de politiques sociales, un accompagnement pour les municipalités, les MRC et les arrondissements voulant revoir leur réglementation en matière de maisons intergénérationnelles.
- Développer et rendre disponibles aux municipalités des outils pour les guider et les inspirer.
- Mettre en œuvre une campagne d'information auprès du milieu municipal.

AGIR

Pour les municipalités

- Bien présenter le projet de réglementation auprès de la population.
- Avoir une flexibilité dans la réglementation correspondant à la réalité (obligation ou non d'un lien de parenté).
- Créer un cadre de référence souple afin de recentrer la réglementation.
- Ajouter le sujet des maisons intergénérationnelles à une réflexion élargie sur l'habitation.
- Réviser les lois et les règlements portant sur les maisons intergénérationnelles.
- Revendiquer des mesures financières d'appui aux municipalités dans les discussions du pacte fiscal en 2023.
- Rendre accessibles des ressources financières pour les petites municipalités dévitalisées.
- Assouplir les règles de la Commission de protection du territoire agricole.
- Développer des solutions innovantes (unités d'habitation autonome, partage d'un duplex, etc.).

Pour les familles

- Mesurer l'intérêt de la population pour un développement accru.
- Offrir aux familles une subvention directe à la rénovation ou à la conversion d'une résidence intergénérationnelle.
- Favoriser les projets de maisons intergénérationnelles en facilitant l'accès à l'information, aux permis et à un soutien technique.
- Créer un volet du programme d'adaptation au domicile pour les familles et les personnes âgées désireuses de convertir ou de construire une maison intergénérationnelle.



Un enjeu sociétal : une réponse à articuler

Dans le but de soutenir les collectivités dans le développement de milieux bienveillants et favorables aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées, les maisons intergénérationnelles doivent être examinées comme étant l'une des avenues de solutions durables parmi celles à explorer. À ce titre, l'établissement d'une vision sociale et urbanistique cohérente sur les maisons intergénérationnelles est incontournable.



Municipalité amie des enfants et politique familiale municipale : un arrimage gagnant



Raphaëlle Devatine

Chargée de projet – Dossier enfance reconnaissance Municipalité amie des enfants

L'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale municipale (PFM) se révèle être un bon moment pour recueillir des données et engager une réflexion en vue d'obtenir la reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE).

Les champs d'intervention de la PFM et le cadre de référence de MAE comportent plusieurs points de convergence qui facilitent l'arrimage. Tout au long du processus PFM, le programme de reconnaissance MAE permettra d'enrichir les réflexions en veillant à développer le réflexe enfant, c'est-à-dire d'intégrer les besoins particuliers et les opinions des enfants dans le processus. Cette démarche mènera à des actions qui valorisent la participation des enfants et la prise en compte des plus vulnérables dans les priorités de la municipalité.

Enfin, la municipalité, après l'adoption de son plan d'action PFM, sera prête à remplir son dossier de candidature grâce au maillage qui aura été optimisé tout au long du processus.

L'arrimage des deux processus comporte plusieurs avantages :

- 1 La rationalisation des ressources et un gain de temps, puisque plusieurs étapes peuvent se faire en même temps;
- 2 L'optimisation des deux processus : la complémentarité des thématiques couvertes et des objectifs des deux programmes permet la collecte des données pour le dossier de candidature MAE tout au long de la démarche PFM;
- 3 L'intégration du réflexe enfant : le processus concerté de la démarche PFM permet de réfléchir collectivement aux enfants et de favoriser une approche transversale;
- 4 Des retombées plus significatives pour les enfants : la portée de la démarche MAE et ses engagements sont amplifiés lorsqu'ils sont intégrés à une vision plus large et à une démarche comme la PFM.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Cadre de référence MAE : les dimensions des municipalités favorables aux enfants (<https://espacemuni.org/programmes/enfance-et-jeunesse/des-municipalites-favorables-aux-enfants/dimensions-pour-des-municipalites-favorables-aux-enfants/>)
- Suivre le webinaire MAE et PFM : un arrimage gagnant <https://www.youtube.com/watch?v=6ffNd4xHti8>
- Devenir une MAE

Le tableau suivant présente de manière simplifiée comment arrimer les deux démarches.

PFM**MAE**

	PRÉALABLE	
		<ul style="list-style-type: none"> Prendre connaissance des objectifs, des exigences et du calendrier du programme de reconnaissance MAE
1	Identifier les actrices et acteurs de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> Désigner les deux personnes responsables du dossier MAE : une personne élue et une personne de l'administration <p>Note : Le comité de suivi PFM peut également avoir le mandat de faire le suivi du dossier MAE.</p>
2	Préparer et planifier la démarche	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un échéancier en tenant compte du calendrier MAE Élaborer un plan de communication (interne et externe) qui intègre notamment le soulignement de la Journée mondiale de l'enfant (20 novembre)
3	Définir la famille	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer la spécificité des enfants
	BILAN	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer dans le bilan PFM la réalisation des engagements MAE Exigence de MAE : effectuer un bilan lors d'une demande de renouvellement
4	Réaliser un diagnostic du milieu	
	a Portrait statistique	<ul style="list-style-type: none"> Exigence MAE : recueillir des données spécifiques aux enfants
	b Portrait des ressources et des services	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'inventaire des ressources et des services qui s'adressent aux différents groupes d'âge des enfants afin de relever d'éventuels trous de service Exigence MAE : fournir la liste des écoles (le faire dans le portrait ainsi que des services de garde éducatifs à l'enfance)
	c Portrait des attentes et des besoins	<ul style="list-style-type: none"> Consulter les enfants (pas une exigence, mais fortement suggéré) Dans le cadre d'une PFM : consulter les enfants à l'aide d'activités spécifiques ou intégrer la participation des enfants tout au long de la mise en œuvre d'un projet (ex. : priorisation des actions pour le plan d'action PFM, consultation spécifiquement pour la réalisation d'un projet qui s'adresse aux enfants, création d'un conseil jeunesse) Exigence MAE : justifier la manière dont la participation des enfants sera prise en compte lors de la mise en œuvre de ses engagements
5	Analyser les données et identifier les enjeux	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser le cadre de référence MAE pour alimenter cette analyse Exigence MAE : cerner les objectifs prioritaires à réaliser dans chacune des cinq dimensions des municipalités favorables aux enfants (cadre de référence MAE)
6	Élaborer la PFM, y compris son plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les trois engagements MAE dans le plan d'action PFM
7	Adopter la PFM, y compris son plan d'action	<p>À cette étape-ci, soumettre sa candidature MAE en :</p> <ul style="list-style-type: none"> adoptant une résolution qui autorise le dépôt de candidature et confirme la nomination des deux personnes responsables; rédigeant une lettre de motivation
8	Diffuser la PFM, y compris son plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> Exigences MAE : Annoncer publiquement l'obtention de la reconnaissance Municipalité amie des enfants Communiquer votre appartenance au réseau Municipalité amie des enfants et diffuser l'état d'avancement de vos engagements ainsi que toute autre action réalisée en faveur des enfants auprès de la population et notamment auprès des enfants
9	Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> Exigence MAE : après 18 mois, effectuer un suivi auprès d'Espace MUNI sur l'état d'avancement des engagements en envoyant un rapport de mi-étape
	APRÈS	<ul style="list-style-type: none"> La reconnaissance est valide trois ans. Pour conserver son titre, une municipalité doit soumettre un dossier de renouvellement.

Note : Les numéros du tableau réfèrent aux étapes d'une démarche PFM.



DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

rdevatine@espacemuni.org

Les municipalités alliées de l'éducation **par la nature** pour les tout-petits



Isabelle Dubois
Association québécoise des CPE
(AQCPPE)



Annie Robitaille
Ministère de l'Éducation

Le réseau des Centres de la petite enfance (CPE) et des milieux familiaux est en plein développement au Québec. Les familles cherchent une place en service de garde éducatif (SGÉE) pour leur enfant, mais également un lieu de vie pour s'installer et s'épanouir. Le contact de proximité avec la nature présente un attrait indéniable pour les familles, particulièrement pour les effets bénéfiques qu'il apporte aux enfants. Dans cette optique, il est essentiel de pouvoir compter sur les alliées que sont les municipalités.

Un mouvement aux effets bénéfiques

La fréquentation d'espaces naturels agit directement sur le développement des enfants¹, c'est connu depuis longtemps. En SGÉE, le projet *Alex – l'éducation par la nature* est de plus en plus proposé partout au Québec pour tous les bienfaits qu'il apporte aux jeunes enfants. Et les municipalités peuvent jouer un rôle actif dans ce déploiement.

Le Forum *Alex* sur l'éducation par la nature, organisé par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) à l'hiver dernier, a réuni des actrices et acteurs

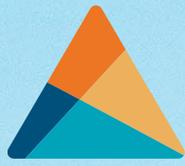
municipaux, des associations de plein air, des CPE et des milieux familiaux. L'accès aux milieux naturels de proximité et l'aménagement de ces espaces y ont été discutés. La teneur des discussions a été transformée par la suite en **fiches synthèses**. Les échanges ont aussi révélé l'importance de la **collaboration** et les possibilités d'actions concrètes des municipalités pour faciliter l'accès aux milieux naturels, ce qui bénéficiera aux enfants d'âge préscolaire, mais aussi aux enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires avoisinantes, les familles, les personnes âgées et toute la population!

Le guide **Plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal!**

Pour soutenir le milieu municipal, le ministère de l'Éducation, en collaboration avec plusieurs partenaires, a produit un **guide sur le plein air de proximité**. Cet outil vise à accompagner les actrices et acteurs des milieux municipaux ainsi que les gestionnaires de sites dans la planification, le développement, la mise en œuvre et la promotion d'espaces naturels et de lieux de pratique de plein air de proximité. Outre les nombreux bienfaits associés au **jeu actif à l'extérieur** et au contact avec la nature, le guide présente plusieurs pistes d'action sous l'angle de l'accessibilité, de la qualité de l'expérience, de la promotion ainsi que de la concertation et du leadership. ■



1 Démarche partenariale écosystémique – Guide à l'intention des regroupements locaux de partenaires. *Avenir d'enfants*, [En ligne], 2014, 101 p. [http://avenirdenfants.org/Media/PDF/Publications/guide_web-ecosystemie_AE_final.pdf].



25^{es} journées annuelles
de santé publique

Naviguer
par tous les
CLIMATS

28 • 29 • 30 novembre
et **1^{er}** décembre 2022

Hôtel Bonaventure

Montréal

inspq.qc.ca/jasp



En présentiel
et en ligne

LUNDI 28 NOVEMBRE

- Comment favoriser le vieillissement actif par un environnement bâti inclusif et durable ?
- En route vers l'adaptation : l'évaluation de la vulnérabilité climatique régionale
- La participation citoyenne, un incontournable pour l'action en santé publique !

MARDI 29 NOVEMBRE

- Démystifier les étapes et les moyens pour documenter l'accès à une saine alimentation
- La participation citoyenne, un incontournable pour l'action en santé publique !
- Outils municipaux d'aménagement du territoire et d'urbanisme : des leviers pour agir sur la santé et le climat

MERCREDI 30 NOVEMBRE



Le pouvoir d'agir des municipalités pour la santé mentale des citoyennes et des citoyens

JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE

- Alimentation, activité physique et jeux de hasard et d'argent : la cartographie au service de la création d'environnements favorables.

POUR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE
CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

<https://www.inspq.qc.ca/jasp/accueil>



Les communautés de pratique d'Espace MUNI

Un moteur pour l'inspiration et le travail collaboratif au sein du monde municipal

Ce segment introduit une série d'articles qui présenteront chacune des communautés de pratique d'Espace MUNI. À découvrir dans les pages qui suivent et dans les prochaines éditions du magazine.



Emmanuelle Jean-Arsenault

Chargée de l'offre de services, Espace MUNI

Depuis plusieurs années déjà, les communautés de pratique font partie des stratégies déployées par Espace MUNI pour accompagner autrement les milieux. En effet, elles s'inscrivent dans un mode d'accompagnement collectif qui permet de connecter les connaissances et les savoir-faire. Surtout, elles représentent une occasion unique pour leurs participantes et participants afin d'y puiser inspiration et outils. Voici un petit tour d'horizon des communautés de pratique d'Espace MUNI.

Qu'est-ce qu'une communauté de pratique ?

« Les communautés de pratique sont des groupes de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les uns des autres, face à face ou virtuellement. Ils sont tenus ensemble par un intérêt commun dans un champ de savoir et sont conduits par un désir et un besoin de partager des problèmes, des expériences, des modèles, des outils et les meilleures pratiques. Les membres de la communauté approfondissent leurs connaissances en interagissant sur une base continue et à long terme, ils développent ensemble de bonnes pratiques. » (Wenger, McDermott et Snyder, 2002)

Les communautés de pratique offrent ainsi un lieu privilégié de valorisation des savoirs et des apprentissages dans un contexte d'interaction et d'échange avec les pairs.

Participer à une communauté de pratique : un choix gagnant pour les municipalités

Les municipalités qui participent à une communauté de pratique en retirent de nombreux bénéfices, car celle-ci :

- favorise le passage à l'action;
- optimise les ressources;
- forme en continu le personnel;
- développe de meilleures pratiques professionnelles;
- accroît le sentiment d'appartenance (effet atténuateur du roulement de personnel).

Particulièrement pour les participantes et participants, les communautés de pratique procurent les avantages suivants :

- Un recours plus facile aux pairs et un accès rapide à leur expertise;
- Une contribution à des débats;
- Un partage de pratiques prometteuses et novatrices, d'expériences et de leçons apprises, de conseils, d'idées, de ressources et d'outils;
- Une résolution de problèmes;
- Une réflexion sur des enjeux communs;

- Une coproduction de nouvelles connaissances;
- Un développement de l'identité professionnelle.

Trois communautés de pratique actives et deux autres à venir chez Espace MUNI

Actuellement, trois communautés de pratique vivent et évoluent au sein d'Espace MUNI dont le principal rôle est de les animer, c'est-à-dire de favoriser les échanges, d'assurer un climat propice à la réflexion, de même que de les aider à dégager leur sens et à structurer leur démarche.

LES TROIS COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE ACTIVES D'ESPACE MUNI

	1	2	3
NOM	Réseau Municipalités accessibles (RMA)	Réseau des grandes villes en développement social	métaPRISME
ANNÉE DE CRÉATION	2009 (initiative des villes de Victoriaville et de Gatineau)	Environ 2012	2022
PUBLIC CIBLE	Responsables du plan d'action à l'égard des personnes handicapées dans les municipalités de 15 000 individus et plus (76 municipalités) ainsi que les autres actrices et acteurs municipaux intéressés par l'inclusion	Dix grandes villes du Québec (ressources municipales qui travaillent en développement social) et la direction de santé publique de chacune de ces villes	Organisations (32) qui utilisent l'application Web métaPRISME
THÈMES ABORDÉS	Intégration d'enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour municipaux, communication d'influence, impacts des politiques sur les mesures dédiées aux personnes en situation de handicap, etc.	Itinérance, habitation, politiques regroupées, communication d'influence, participation citoyenne, évaluation, etc.	Continuum de services en intégration d'enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour avec les partenaires des milieux de la santé et scolaire, pénurie de main-d'œuvre, etc.
FRÉQUENCE DES RENCONTRES	Deux fois par année	Trois fois par année	Deux fois par année

Enfin, Espace MUNI créera prochainement deux nouvelles communautés de pratique : l'une sur le programme de reconnaissance Municipalité amie des enfants, qui s'adressera aux personnes responsables de ce dossier dans les municipalités, et l'autre sur l'approche Voisins solidaires, qui visera à regrouper les responsables de projets Voisins solidaires ainsi que les municipalités intéressées par cette approche. Leur lancement est prévu à l'automne 2022. ■



espacemuni.org/offre-de-services



Accès inclusif

L'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour : une responsabilité collective



Gabrielle Grondin-Gravel

Chargée de projet, Municipalité inclusive, Espace MUNI

L'enjeu du continuum de services dans l'intégration en camp de jour des jeunes ayant des besoins particuliers préoccupe de plus en plus les municipalités du Québec. Les municipalités offrant un camp de jour ont la responsabilité d'offrir des accommodements à ces jeunes afin qu'ils bénéficient d'une expérience estivale positive. Pour ce faire, les gestionnaires de camps de jour municipaux ont besoin de l'appui des milieux scolaires et de la santé pour évaluer le niveau de soutien requis par ces jeunes afin de déterminer leur capacité à offrir des services d'intégration.

L'APPLICATION WEB métaPRISME : BIEN PLUS QU'UN OUTIL TECHNOLOGIQUE

Lorsque l'application Web métaPRISME a été développée et testée, les partenaires (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées, Ville de Victoriaville et Espace MUNI) ont constaté le besoin des municipalités d'échanger sur des sujets d'actualité concernant l'intégration de jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour. Ils ont donc eu l'idée de créer la communauté de pratique métaPRISME.

Cette communauté de pratique se réunit bisannuellement. La première rencontre a eu lieu le 17 mai 2022 et a regroupé 16 municipalités de différentes tailles et régions. Le premier thème couvert lors de cette rencontre a été le continuum de service entre la municipalité, le milieu scolaire et le milieu de la santé pour l'intégration en camp de jour.



Des exemples inspirants, pour et par des municipalités

Le continuum de service pour l'intégration en camp de jour des jeunes ayant des besoins particuliers est un processus qui concerne autant la municipalité que les services scolaires et de santé. En effet, ces jeunes nécessitent des services adaptés à leur réalité tout au long de l'année, y compris la période estivale. Des exemples inspirants favorisant la

collaboration avec les Centres de services scolaires (CSS) et les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ou les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) mentionnés lors de la première rencontre de la communauté de pratique métaPRISME sont présentés dans l'infographie ci-après.



Lors de cette discussion entre les 16 municipalités participantes, une autre préoccupation a été soulevée, soit la pénurie de main-d'œuvre, qui n'épargne pas les camps de jour municipaux. Des exemples inspirants sont présentés (voir ci-dessous).

Psst... à garder tout près pour la prochaine période d'embauche estivale!



Espace MUNI tient à remercier les municipalités et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées qui ont participé à la première rencontre de la communauté de pratique métaPRISME. ■

Pour en savoir plus sur l'application et sur ce que cet outil peut vous offrir, contactez Gabrielle Grondin-Gravel, au ggrondin@espacemuni.org ou au 450 466-9777 poste 214.

PROGRAMME DE MEMBRARIAT

Adhérez Maintenant !

Pourquoi devenir membre ?

Point de rencontre profondément humain, Espace MUNI permet à ses membres, provenant des quatre coins du Québec, de :

- Profiter de tarifs réduits pour de multiples activités et événements, tels que le **colloque biennal**.
- Contribuer au développement d'outils, tels que la **Banque des 1001 mesures**, et profiter d'un accès privilégié à ceux-ci.
- Profiter d'une bonification des heures d'accompagnement sur les **offres de services** tarifées pour l'élaboration ou la mise à jour de politiques et de plans d'actions municipaux à vocation sociale, ou encore de certaines étapes précises du processus.
- Rester informé en recevant les actualités sur l'évolution des dossiers concernant le développement des communautés et de la qualité de vie, tels que des exemplaires imprimés du **magazine Vivacité**.
- Encourager la participation citoyenne avec notre partenaire **Cocoriko** : tarifs réduits, accompagnement clé en main, etc.
- Et bien plus.

Ensemble, œuvrons au développement d'un environnement municipal durable et inclusif qui permet aux citoyennes et citoyens de développer leur plein potentiel.



Pour plus d'informations et pour procéder à votre adhésion : espacemuni.org

QUELLES SONT LES ATTENTES DES FAMILLES À L'ÉGARD DE LEUR MUNICIPALITÉ?

LES PARENTS ONT CIBLÉ TROIS PRIORITÉS SUR LESQUELLES LEUR MUNICIPALITÉ DEVRAIT SE PENCHER POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ET CELLES DE LEURS TOUT-PETITS :

PRIORITÉ 1

59% des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des lieux publics et à des parcs, sécuritaires et adaptés**, pour les enfants de 0 à 5 ans.



PRIORITÉ 2

56% des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des services de garde éducatifs de qualité**.



PRIORITÉ 3

49% des parents souhaitent que leur municipalité **soutienne les organismes communautaires** qui œuvrent auprès des familles.



83% des parents considèrent que leur municipalité devrait favoriser la participation, l'implication et la consultation des enfants dans l'élaboration d'activités ou de services les concernant.



COVID-19 : LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS EN TEMPS DE PANDÉMIE

79% des répondants sont d'accord pour dire que leur municipalité a un rôle à jouer pour réduire les inégalités sociales engendrées par la crise sanitaire.

La maltraitance et/ou la négligence envers les enfants, à **62%**, et la précarité financière des familles, à **48%**, sont nommées comme des priorités d'actions sur lesquelles les municipalités doivent se pencher, puisque ces enjeux se sont aggravés avec la pandémie.

LES MUNICIPALITÉS ONT LES COMPÉTENCES ET LES POUVOIRS POUR INFLUENCER DIRECTEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES



« Nous avons créé et adopté la **Charte municipale pour la protection de l'enfant** pour souligner le triste 100^e anniversaire de la mort d'Aurore Gagnon, l'enfant martyr, qui est survenue ici à Fortierville. La Fédération québécoise des municipalités et Espace MUNI se sont joints à notre projet, et nous avons travaillé ensemble à en détailler les objectifs.

La *Charte* encourage les municipalités à créer un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants, à les écouter en leur offrant des occasions de s'exprimer en toute confiance ainsi que des lieux pour le faire, à poser des actions pour prévenir la maltraitance envers les enfants et à intégrer ces gestes dans le développement stratégique de leur municipalité. Dorénavant, à Fortierville, nous célébrerons les retombées positives que génère cette charte dans la vie de nos enfants. »



Julie Pressé,
mairesse de Fortierville,
Centre-du-Québec

LES MUNICIPALITÉS EN ACTION POUR LES TOUT-PETITS!

Espace MUNI, en collaboration avec l'Observatoire des tout-petits, présente la toute nouvelle édition du guide **Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens ?**

Conçu comme un outil de référence, ce guide propose plusieurs exemples inspirants et des pistes d'actions concrètes pour outiller les actrices et acteurs du monde municipal à passer à l'action.

Pour consulter le guide :
tout-petits.org/municipalites





Les unités d'habitation accessoires : une solution alternative en habitation qui répond aux besoins de la population



Sandrine Gadouas

Agente de projets – Habitations, Espace MUNI



Entrevue avec Marie-Josée Halpin

Directrice du service de l'aménagement du territoire et du développement à la Ville de Sainte-Catherine

L'expression *Unité d'habitation accessoire* (UHA) désigne généralement un appartement secondaire intégré à un lot déjà occupé par un bâtiment résidentiel principal. Les UHA ne sont pas exclusivement dédiées à un membre de la famille¹. Elles sont un moyen pour les municipalités de bonifier leur offre d'habitation, particulièrement chez les personnes âgées qui désirent rester dans leur milieu de vie le plus longtemps possible.

Afin de saisir ce qu'implique l'autorisation de ce type d'habitation dans une municipalité, Espace MUNI a rencontré Marie-Josée Halpin, directrice du service de l'aménagement du territoire et du développement économique de la Ville de Sainte-Catherine, qui, à la suite de modifications dans la réglementation de sa ville, autorise les UHA sur son territoire, une première au Québec.

Comment est venue l'idée d'entamer une approche d'encadrement des UHA sur le territoire de la Ville de Sainte-Catherine ?

Tout d'abord, avant même d'effectuer des modifications aux règlements liés au zonage pour autoriser les UHA sur son territoire, la Ville de Sainte-Catherine possédait déjà

une réglementation pour les maisons bigénérationnelles. Cependant, nous avons constaté que cette réglementation ne correspondait plus aux besoins et aux demandes de la population. À la suite de plusieurs cas, la Ville de Sainte-Catherine a entamé une réflexion afin de trouver des solutions qui correspondent davantage aux besoins des citoyennes et citoyens.

Quel a été le processus entourant l'autorisation des UHA dans la municipalité ?

Nous avons observé quelles situations revenaient le plus souvent avec l'ancienne réglementation, afin de mieux comprendre les besoins des citoyennes et citoyens. Ensuite, afin de répondre à leurs besoins, la municipalité a d'abord autorisé les UHA au règlement de zonage, qui vient établir des normes. En outre, nous avons créé une section dans notre réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'établir des balises sur la qualité architecturale ainsi que sur la qualité des aménagements.

Ces encadrements permettent à l'UHA de s'intégrer harmonieusement au bâtiment principal et à l'environnement extérieur. De plus, afin de simplifier l'encadrement modifié par la municipalité, l'expression Unité d'habitation accessoire vient remplacer le vocabulaire associé aux maisons bigénérationnelles, aux logements d'appoint, etc.

Si vous aviez un conseil à donner à une municipalité qui souhaite passer à l'action et favoriser l'implantation des UHA dans son milieu, quel serait-il ?

Il faut être à l'écoute des besoins de sa population et ne pas hésiter à aller chercher de l'expertise afin de se faire accompagner dans l'élaboration de nouvelles idées. De plus, il ne faut pas avoir peur d'encadrer les UHA afin de préserver la qualité des quartiers de sa municipalité. ■

À QUI BÉNÉFICIENT LES UHA ?

- Particulièrement aux personnes âgées, car elles leur permettent de rester dans leur milieu de vie plus longtemps et de bénéficier d'un logement adapté à leur besoin;
- Aux jeunes ménages, aux familles monoparentales et aux étudiantes et étudiants.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE EFFECTUÉE PAR LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE

<https://www.ville.sainte-catherine.qc.ca/ville/projets/unite-dhabitation-accessoire/>



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES UHA

<https://www.larpent.ca/projets/guide-unite-d-habitation-accessoire-uha/>

- 1 L'ARPENT, *Les unités d'habitation accessoires. Guide sur les grands principes et bonnes pratiques*, [En ligne], 2018, 33 p. [https://www.larpent.ca/wp-content/uploads/2019/04/GuideSurLesGrandsPrincipesEtBonnesPratiques_UHA_Arpent.pdf].
- 2 VILLE SAINTE-CATHERINE, *Projets et consultations. Unités d'habitation accessoire*, [En ligne], 2022. [<https://www.ville.sainte-catherine.qc.ca/ville/grandsprojets/unite-dhabitation-accessoire/>].

Élaboration ou mise à jour de vos politiques et plans d'action



Avez-vous dit « âgisme » ?

Âgisme et mode de vie physiquement actif (MVPA), dans le contexte d'une population vieillissante



Lucie Lapierre, Ph. D.
Chercheuse analyste,
Agence de la santé
publique du Canada,
Bureau du Québec



Micheline Najm, M. Sc.
Chercheuse analyste
junior, Agence de la santé
publique du Canada,
Bureau du Québec



Mathieu-Joël Gervais
Ph. D., conseiller scientifique
spécialisé, Institut national
de santé publique

La proportion de personnes de plus de 65 ans qui suivent la directive canadienne en matière de mouvement sur 24 heures oscille toujours autour de 40 %. Lorsqu'on mesure la pratique d'activités physiques avec des accéléromètres plutôt que des questionnaires, cette proportion chute à 15 %. Connaissant la contribution de l'activité physique au maintien de l'autonomie des personnes âgées et le contexte actuel où 85 % des 7 millions de Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus souhaitent vieillir à domicile et dans leur communauté, qu'est-ce qui empêche tant de gens de faire de l'activité physique ?

Nous avons exploré un domaine peu couvert en promotion de l'activité physique, au-delà des habituelles barrières de manque de temps, d'habiletés et de motivation : l'âgisme. Nous avons voulu comprendre le rôle de l'âgisme dans la promotion d'un mode de vie physiquement actif (MVPA) chez une population vieillissante. Nous avons consulté la littérature et réalisé une série d'entrevues avec 18 cadres de 11 organismes non gouvernementaux (ONG) œuvrant en plein air, sport, saines habitudes de vie, urbanisme, transport actif et loisirs.

Qu'est-ce que l'âgisme ?

L'âgisme se définit (OMS, 2021) par « des stéréotypes, des préjugés ou une discrimination à l'égard de personnes en raison de leur âge ». C'est ce qu'on pense, ce qu'on ressent et ce qu'on fait et, sur le plan institutionnel, ce qui se traduit par des politiques, des mesures ou des normes.

Que sait-on de l'âgisme en lien avec un mode de vie physiquement actif ?

Des recherches publiées au cours des cinq dernières années, on peut tirer les constants suivants :

- Les campagnes de promotion montrent rarement des personnes âgées de plus de 65 ou 70 ans;
- L'offre de services destinée aux personnes âgées est souvent peu attrayante, parfois infantilisante, avec peu de contacts intergénérationnels. L'avancée en âge est souvent associée à une diminution des capacités et cela questionne le « type » d'activités physiques qu'il convient d'offrir ou de représenter;

- Les spécialistes de la santé hésitent à conseiller des exercices vigoureux, privant les personnes âgées de force et de puissance. Les jeunes spécialistes tendent à entretenir des stéréotypes à l'égard des personnes âgées;
- Les personnes responsables de l'aménagement des milieux de vie tendent à ne voir que le côté vulnérable des personnes âgées.

L'âgisme peut affecter la propension des personnes âgées à être physiquement actif de trois façons

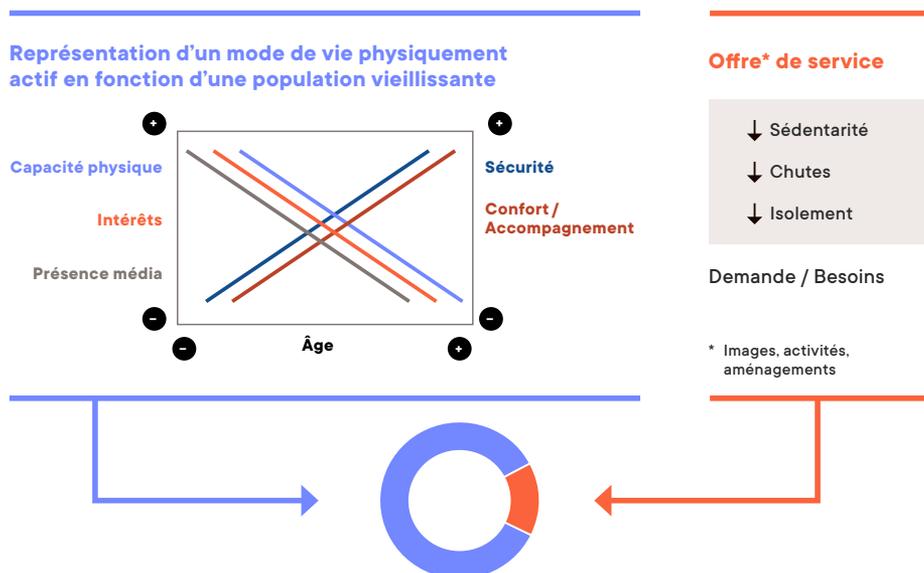
Les personnes âgées se voient rarement représentées dans les campagnes promotionnelles, les dépliants ou tout autre matériel qui font la promotion de l'activité physique. Elles peuvent développer une perception négative de leur vieillissement (Hooker, 2019). Elles peuvent aussi en venir à cesser progressivement toute participation sociale, comme dans les clubs et les ligues (Gibney, 2017). Enfin, les personnes âgées qui sont convaincues du déclin inévitable de leur santé et qui ont en quelque sorte internalisé les stéréotypes présents dans la société depuis des lustres font moins d'activité physique que leurs pairs qui ignorent les stéréotypes. Conscients des divers stéréotypes à leur égard (ex. : diminution des capacités d'exécution, des capacités d'apprentissage), les personnes âgées qui se sentent jugées peuvent craindre de confirmer, par leurs comportements, ces stéréotypes. Lorsque cela survient, l'anxiété qu'elles ressentent à cet égard peut, à elle seule, diminuer leurs performances (Swift, 2017). S'en suit généralement un sentiment d'incompétence et ultimement l'abandon de la pratique d'activités physiques qui, malheureusement, les prive des bienfaits sur la santé.

Ce que disent nos entretiens avec les ONG

- De façon très spontanée, on nous dit que les personnes âgées peuvent pratiquer n'importe quelle activité physique, mais l'intensité pourrait varier.

- De nos jours, savoir à quel âge on devient une « personne âgée » est un peu plus compliqué. Les répondantes et répondants se basent sur les lignes directrices (les personnes de 65 ans et +), les données d'enquêtes ou l'âge établi par le gouvernement. Dans tous les cas, à partir de 50, 60 ou 65 ans, les « personnes âgées » entrent dans une catégorie d'âge qui couvre plusieurs décennies et est peu segmentée. Il faut comprendre ici que les répondantes et répondants sont conscients qu'ils généralisent, mais faire autrement nécessiterait des connaissances qu'ils n'ont pas par manque de temps et de ressources. Ils élaborent leurs services à partir de leurs connaissances (formelles et informelles) et de certaines croyances (explicites et implicites).
- C'est dans la sphère publique qu'ils trouvent les manifestations les plus concrètes de l'âgisme. Très au fait de notre nouvelle démographie, ils remarquent, par exemple, la rareté d'images de personnes âgées dans l'industrie du sport, du plein air, etc., à une époque où l'image est beaucoup plus importante que les mots.
- Lorsqu'ils voient des personnes âgées, comme le démontre la littérature, ils constatent qu'ils sont dépeints comme frêles, fragiles, vulnérables ou, à l'opposé, en personnages « irréalistes », représentant le succès et la jeunesse éternelle. Ceci pose un défi pour encourager les personnes âgées à bouger. Les limitations physiques, à différents degrés, font partie du processus du vieillissement, mais rares sont les publicistes qui, au moment de promouvoir l'activité physique, incluent des personnes âgées.

Bien que, d'après nos répondantes et répondants, l'âge ne soit pas déterminant dans le fait de bouger ou pas, leur discours lors des entretiens révèle que plus l'âge augmente, plus les capacités physiques, l'intérêt pour bouger et la présence dans les médias diminuent. Inversement, plus les mesures de sécurité et tout ce qui concourt à l'accompagnement et au confort des usagers se doivent d'augmenter (voir schéma).



Le portrait qu'ils ont d'un mode de vie physiquement actif dans le contexte d'une population vieillissante déteint malheureusement sur l'offre de services et celle-ci vise à diminuer la sédentarité, prévenir les chutes et briser l'isolement. Bien qu'elle convienne à une partie des personnes âgées, une proportion non négligeable d'entre elles est susceptible de vouloir une offre de services plus soutenue, plus engageante.

Conclusion

Comme le suggère l'OMS avec l'initiative la **Décennie pour un vieillissement en bonne santé**, prendre conscience de l'âgeisme et examiner ses pratiques personnelles est un premier pas. Pour faire mieux, les ONG nous ont dit avoir besoin de plus de connaissances pour mieux segmenter et comprendre les besoins variés de cette vaste clientèle, mais également de signaux clairs des bailleurs de fonds quant à en faire une priorité de promotion ou pas. Ils doivent aussi pouvoir accompagner et

former leurs constituantes. De petits changements peuvent mieux servir cette clientèle et lui donner accès à une variété d'occasions de bouger et de socialiser tout en ayant du plaisir. Parce qu'au bout du compte, être physiquement actif est bénéfique et nécessaire à tout âge. ■

RÉFÉRENCES

- 1 DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. *Rapport mondial sur l'âgeisme – Résumé*. [En ligne], 2021. OMS, [<https://www.who.int/fr/publications/item/9789240020504>].
- 2 HOOKER, K. ST. MEJÍA, S. PHIBBS, EJ TAN, J. STEVENS. « Effects of Age Discrimination on Self-perceptions of Aging and Cancer Risk Behaviors », *The Gerontologist*, Vol. 59, Juin 2019, p. S28–S37. [<https://doi.org/10.1093/geront/gny183>].
- 3 GIBNEY, S., N. MORAN, M. WARD, S. SHANNON. « The Effects of Discrimination and Perceptions of Ageism on Community Participation among Older Adults », *Age and Ageing*, Vol. 46, Septembre 2017, p. iii1–iii12. [<https://doi.org/10.1093/ageing/afx145.20>].
- 4 SWIFT, H.J., D. ABRAMS, R.A. LAMONT et L. DRURY. « The Risks of Ageism Model: How Ageism and Negative Attitudes toward Age Can Be a Barrier to Active Aging », *Social Issues and Policy Review*, 2017, 11(1), p. 195–231. [<https://doi.org/10.1111/sipr.12031>].



« Ma municipalité a un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Les retombées sont concrètes. »

Créez vous aussi une ville inclusive et permettez aux personnes handicapées de contribuer pleinement à leur communauté.

L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC VOUS SOUTIENT.

Découvrez comment au www.ophq.gouv.qc.ca/plans-daction.

Votre gouvernement

Québec



CAMPS DE JOUR - UNE NOUVELLE ÈRE D'INTÉGRATION !

Grâce à l'application web **métaPRISME**, votre camp de jour aura enfin un outil performant pour simplifier et opérationnaliser l'évaluation du soutien requis pour **l'intégration des jeunes ayant des besoins particuliers.**



Outil d'aide à la gestion pour **planifier l'offre de services** et **orienter les interventions terrain**



À VOS MARQUES ! PRÊTS ? OPTIMISEZ !

INFO : espacemuni.org/accesinclusif
450 466-9777 poste 214 | ggrondin@espacemuni.org

Partenaires :



Avec la participation financière de :



La mobilisation citoyenne
au cœur d'un projet d'écoquartier

L'exemple du site Louvain Est, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à Montréal



Émilie Thuillier

Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville
et membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal



Carole Brousseau

Organisatrice communautaire, CIUSSS
du Nord-de-l'île-de-Montréal, membre
du comité de pilotage Louvain Est



Annie Laurin

Conseillère en aménagement,
Service de l'urbanisme et de la mobilité
de la Ville de Montréal



Marie-Josée Dupuis

Citoyenne d'Ahuntsic-Cartierville,
membre du comité de pilotage
Louvain Est et de la table de quartier
Solidarité Ahuntsic

Le site Louvain Est est une vaste propriété municipale dont la planification et la mise en œuvre sont réalisées conjointement avec la communauté depuis 2019. L'intention est d'aménager dans cette ancienne cour de services un écoquartier qui s'inscrira dans la transition sociale et écologique. La planification du site donne lieu à l'expérimentation d'une gouvernance partagée, un type de gouvernance qui est en voie de devenir un modèle en matière de démocratie participative dans les projets urbains.

Naissance d'un modèle : le Bureau de projet partagé

Le Bureau de projet partagé Louvain Est existe depuis 2019. Dans un processus participatif de travail, il réunit des représentantes et représentants de la Ville de Montréal, de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et de la Table de concertation Solidarité Ahuntsic pour la planification et la mise en œuvre d'un projet de développement urbain.

Rôles et objectifs de ce partenariat

La conception, la réalisation et la gestion de ce nouveau développement mettent en valeur l'expertise et les capacités du milieu dans le but d'encourager l'innovation et l'appropriation du projet par la communauté.

Pour concrétiser cette vision, les trois partenaires collaborent étroitement à toutes les étapes de ce projet par l'entremise d'un bureau de projet conjoint.



Une mobilisation citoyenne à l'origine de la création du Bureau de projet partagé

Le développement du site Louvain Est suscite une mobilisation citoyenne depuis de nombreuses années. Effectivement, depuis 15 ans, des citoyennes et des citoyens ainsi que la Table de concertation Solidarité Ahuntsic montrent un intérêt pour le site et son potentiel pour y construire des logements sociaux et communautaires pour le quartier.

Entre 2017 et 2018, Solidarité Ahuntsic crée le comité de pilotage Louvain Est afin de proposer une vision de développement et un mode de gouvernance citoyenne pour le futur écoquartier. Côté Ville, Louvain Est devient un projet prioritaire de l'administration. Enfin, au début de 2019, le Bureau de projet partagé voit le jour. Aujourd'hui, une quarantaine de personnes s'impliquent activement au sein du Bureau de projet partagé, à temps plein ou à temps partiel.

Le projet d'écoquartier est porté par une vision très claire, porteuse d'une identité forte où la communauté et le développement durable sont l'âme. Plutôt que d'être simplement consultés, les citoyennes et les citoyens siègent aux tables de travail et jouent un rôle actif dans la planification du projet afin d'assurer une vision commune qui guide le développement du secteur.



Avantages de la gouvernance partagée

La gouvernance partagée offre de nombreux avantages. Elle permet notamment de :

- sensibiliser les communautés à la complexité des enjeux et aux réalités de la mise en œuvre des projets (notamment pour le calendrier);
- donner un rôle actif à la communauté et favoriser l'adhésion au projet, tout au long de sa planification et bien au-delà;
- tisser des liens, comprendre les enjeux de chacun et lever certaines idées préconçues;
- favoriser la créativité, l'ouverture et la recherche de solutions;
- diversifier les expertises et établir un nouveau partage de responsabilités (entre autres en matière de financement).

Conditions gagnantes de la gouvernance partagée

Afin d'être en phase avec les besoins du territoire, voici quelques conditions gagnantes :

- Réunir les actrices et acteurs qui ont une connaissance fine du territoire;
- Instaurer une culture de participation citoyenne;
- Faire adhérer les élu·es et les élus à la vision et les inviter à exercer un rôle de *leadership*;
- Rallier des partenaires financiers stables;
- Se doter de processus rassembleurs (comme la reddition de compte auprès de la population). ■



POUR PLUS DE RÉFÉRENCES SUR LE PROJET LOUVAIN-EST

Solidarité Ahuntsic

<https://www.solidariteahuntsic.org/projets/site-louvain>

Office de consultation publique de Montréal (1)

<https://ocpm.qc.ca/fr/louvain-est>

Office de consultation publique de Montréal (2)

<https://montreal.ca/articlesprojet-damenagement-du-site-louvain-est-12542>



Participation citoyenne

INSPIRATION

Le grand retour de la Fête des voisins



Mathilde Barrault

Chargée de projet en participation citoyenne

La Fête des voisins est un événement annuel rassembleur, créé par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) en 2006 et propulsé par Espace MUNI depuis la fusion en 2020.

Que ce soit lors d'un 5 à 7, d'une activité sportive ou autour d'un repas, la Fête des voisins invite les citoyennes et citoyens d'un voisinage à se réunir le premier samedi de juin afin de développer ou concilier les liens entre eux.

L'année 2022 aura marqué son grand retour dans sa forme initiale, après deux années de pandémie : en voici le bilan.

Un retour tant attendu

Au début de 2020, le monde a été confronté à une importante crise sanitaire. Dans l'intérêt premier de la santé de la population et en cohérence avec les mesures gouvernementales et municipales mises en place pour contrer la propagation du virus, la Fête des voisins 2020 a été annulée.

En 2021, pour sa 15^e année, face à cette réalité pandémique encore présente, la Fête des voisins a eu lieu, mais dans un format respectant les règles sanitaires en vigueur et les réalités des régions.

En 2022, la stabilisation de la situation sanitaire a permis de se retrouver et de célébrer à nouveau le voisinage lors de cet événement festif.

Voisinage et pandémie

Les bienfaits du voisinage sont incontestables et nombreux. Les voisines et voisins permettent notamment de maintenir des liens sociaux, d'échapper ou de sortir d'une situation de solitude, de contrer les effets du confinement qui limite les déplacements et les interactions. En 2020, une étude internationale a révélé que connaître aussi peu que six voisines ou voisins réduit significativement le risque de solitude, de dépression, d'anxiété sociale et de problèmes financiers liés à la COVID-19¹.

Un bilan plus que positif

L'équipe d'Espace MUNI est ravie de dresser un bilan positif de cet événement. Les attentes ont été largement dépassées. Plus de 200 municipalités ont participé et 300 fêtes citoyennes ont eu lieu dans 16 régions administratives de la province. La Fête des voisins gagne en popularité aux quatre coins du Québec.

Elle favorise, entre autres, le partage, l'entraide et le développement d'un milieu dans lequel la population se sent en sécurité, tout en rapprochant les générations et les diverses communautés. Le sondage anonyme envoyé par Espace MUNI quelques jours après la Fête révèle que les personnes participantes se sentent déjà plus proches de leur voisinage. La grande majorité des participantes et participants confirme que la Fête des voisins deviendra une tradition dans leur quartier.

1 <https://about.nextdoor.com/press-releases/global-study-finds-knowing-as-few-as-6-neighbors-reduces-the-likelihood-of-loneliness/>

« NOUS AVONS DÉBUTÉ CES FÊTES EN 2008. DES AMITIÉS SE SONT FORGÉES DEPUIS. DES VOISINS, DEPUIS DÉMÉNAGÉS, SONT TOUJOURS EN CONTACTS AVEC NOUS. TRÈS BELLE ACTIVITÉ TOUTE SIMPLE. »



Greenfield Park



Beauceville



Plateau-Milton-Parc

« LES GENS SE SALUENT DAVANTAGE DANS LA RUE. NOUS AVONS CRÉÉ UN RÉSEAU DE CONTACT DES VOISIN.ES AFIN DE PERMETTRE À TOUT UN CHACUN DE PARTAGER (RECETTES, OUTILS, ETC.) OU DE FAIRE APPEL AUX AUTRES DANS LE CAS D'UN BESOIN. »



Ville de Saint-Eustache

À vos agendas !

33^e Colloque

Printemps 2023, en formule hybride
Brossard - Montérégie



Présenté par



Ville hôtesse



Ouverture des inscriptions et programmation complète : hiver 2023

www.espacemuni.org

Dévoilement des récipiendaires Prix Espace MUNI 2022

La cérémonie de remise des prix, qui avait lieu le 17 juin 2022 à 11 h en formule virtuelle, a permis de reconnaître des initiatives inspirantes et le travail des actrices et acteurs du milieu municipal pour le développement d'un milieu de vie favorable au mieux-être de la collectivité. Pour plus d'informations sur les récipiendaires 2022, visitez notre site internet!

Catégorie Intelligence collective - Municipalité de moins de 5 000 individus

Festival communautaire Nöktañbul

Bastican, Mauricie

Tirant sa force de la collaboration de plusieurs actrices et acteurs de la communauté, le Festival Nöktañbul de Bastican a été créé par et pour la population de la région. Cet événement, dont la programmation inclusive met de l'avant les arts vivants et visuels, convie les familles à vivre une expérience originale, dans divers lieux de Bastican, en octobre de chaque année. Ce projet communautaire a pour objectif de faire découvrir la fête de l'Halloween sous un angle différent et novateur tout en améliorant la cohésion sociale et permettant le développement du sentiment d'appartenance.



Catégorie Intelligence collective - Municipalité de 5 000 à 19 999 individus

Virage accessibilité citoyenne

Sainte-Félix-de-Valois, Lanaudière

Avec comme objectif principal de mettre les citoyennes et citoyens au cœur des décisions de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, l'initiative Virage accessibilité citoyenne a permis la tenue de quatre consultations publiques, la création de quatre comités citoyens, la diffusion des séances du conseil municipal en ligne, ainsi que l'ajout de café-causeries du conseil municipal. La rétroaction directe des citoyennes et citoyens sur les tables décisionnelles ont permis de générer des projets qui sont attendus par l'ensemble de la population : famille, personnes âgées, tout-petits, population marginalisée, etc.



Catégorie Intelligence collective - Municipalité de 20 000 individus et plus

Cartes à bouger

Longueuil, Montérégie

Pour favoriser le déconfinement social et le rétablissement physique des personnes âgées durement touchées par la pandémie, la Ville de Longueuil et ses différents partenaires ont créé le jeu Cartes à bouger. Distribué gratuitement, ce jeu permet, entre autres, de redécouvrir et de se réappropriier les parcs et espaces verts. Les Cartes à bouger offrent différentes propositions d'exercices sécuritaires, des conseils pour améliorer les saines habitudes de vie et des suggestions de lieux sur le territoire où il est possible de réaliser diverses activités intéressantes.



Catégorie Vivre ensemble - Municipalité de moins de 20 000 individus

Un sentier de nature, de convivialité et de culture

Sainte-Pétronille, Capitale-Nationale

L'une des priorités de la population de Sainte-Pétronille était claire : pouvoir parcourir des sentiers sécuritaires et multigénérationnels hors rues et bien aménagés. D'où l'arrivée dans la municipalité de Sainte-Pétronille du Sentier de nature, de convivialité et de culture, un projet de collaboration permettant à la population de se promener, en toute sécurité, dans le boisé adjacent à l'église. Le sentier accessible permet aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, ainsi qu'aux familles avec leur poussette de le parcourir aisément afin de profiter du ruisseau, de la passerelle et du chant des oiseaux. L'art public s'y est même aménagé un nid grâce à un parcours d'exposition d'œuvres.



Catégorie Vivre ensemble - Municipalité de 20 000 individus et plus

Zone piétonne

Rouyn-Noranda, Abitibi-Témiscamingue

Issue de la collaboration entre la Ville de Rouyn-Noranda et plusieurs actrices et acteurs de la communauté, l'initiative Zone piétonne a permis la transformation d'une partie névralgique du territoire desservi par la ville en espace piéton animé. Les objectifs principaux du projet sont de revaloriser, animer et dynamiser le centre-ville, de favoriser l'achat local, de sécuriser l'espace public pour les citoyennes et citoyens en temps de pandémie, d'encourager le transport actif et collectif et de mettre en valeur les commerces tout en impliquant le milieu.



Catégorie Leader engagé

Gilbert Guérin

Sainte-Élie-de-Caxton, Mauricie

Citoyen de Saint-Élie-de-Caxton, Gilbert Guérin est un bénévole impliqué dans sa communauté. Plus que généreux de son temps et soucieux des détails, M. Guérin a notamment contribué à la mise sur pied de nombreux comités qui traitent d'écologie, de politique et de culture. Ce dernier a le souci d'unir les gens et de permettre à chacune et chacun de faire ressortir leurs talents et de développer leur sentiment d'appartenance en organisant, entre autres, des événements gratuits où toutes et tous sont conviés.



Prix de reconnaissance

La Grande Séduction, c'est nous !

MRC Abitibi-Ouest, Abitibi-Témiscamingue

Devant l'importante pénurie de personnel infirmier, l'offre de service en santé est réduite de façon significative sur le territoire de la MRC Abitibi-Ouest. Face à cet enjeu, la MRC travaille conjointement avec différents partenaires du milieu à l'élaboration d'un projet permettant la mise en œuvre de solutions structurantes qui aideront à renforcer l'attraction, la fidélisation et l'installation permanente « d'un nouveau voisinage » sur le territoire. C'est à ce moment que naît l'initiative « La Grande Séduction, c'est nous ! ».



Pour ma municipalité, mon avis est **important**.



Ma ville est reconnue **Municipalité amie des enfants** : elle s'engage à respecter mes droits et à soutenir mon développement global. Mes besoins et mes opinions sont au coeur des décisions, politiques et programmes.

Être **Municipalité amie des enfants** signifie :

- Concevoir des municipalités inclusives ;
- Veiller à ce que les enfants grandissent dans un environnement sécuritaire et cultiver l'écoresponsabilité ;
- Encourager la participation dès le plus jeune âge ;
- Soutenir le jeu dans ses diverses expressions.



Inscrivez-vous au webinaire informatif sur la reconnaissance
Municipalité amie des enfants du 12 octobre prochain : www.espacemuni.org

Colloque

25 ET 26 OCTOBRE 2022

DELTA HOTELS MARRIOTT

MONT SAINTE-ANNE



34 CONFÉRENCES
inspirantes et diversifiées

10 EXPOSANTS
passionnés et experts
dans le domaine

Cliquez sur le code QR ou
scannez-le à l'aide de votre
cellulaire pour vous inscrire!



SÉBASTIEN
ROJO



ISABELLE
FALARDEAU



JEAN-FRANÇOIS
MARTIN



MARIO
BILODEAU

PRÉSENTÉ PAR



www.aqlph.qc.ca/evenements/colloque/

Bilan et rétrospective L'offre de services d'Espace MUNI : déjà deux ans d'existence!



Nathalie Simard

Coordonnatrice aux opérations et à l'offre de services, Espace MUNI



Emmanuelle Jean-Arsenault

Chargée de l'offre de services, Espace MUNI

À l'été 2020, Espace MUNI s'est donné comme objectif de lancer officiellement un nouveau service proposant aux municipalités une formule sur mesure de charge de projet et de soutien-conseil. Ce projet serait l'occasion de renforcer et de diversifier son offre d'accompagnement. Deux ans plus tard, voici un état des lieux sur ce nouveau service offert par l'organisation.

« L'ACCOMPAGNEMENT D'ESPACE MUNI A ÉTÉ D'UNE GRANDE AIDE LORS DE LA RÉVISION DE NOTRE POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS. SURTOUT, IL A CONTRIBUÉ À ASSURER UNE JUSTE REPRÉSENTATIVITÉ DES CITOYENNES ET CITOYENS, CE QUI NOUS A PERMIS DE DÉVELOPPER UNE VISION D'ENSEMBLE. C'EST AINSI QUE NOTRE POLITIQUE EST DEVENUE UNE POLITIQUE CITOYENNE QUI REJOINT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE NOTRE TERRITOIRE. »

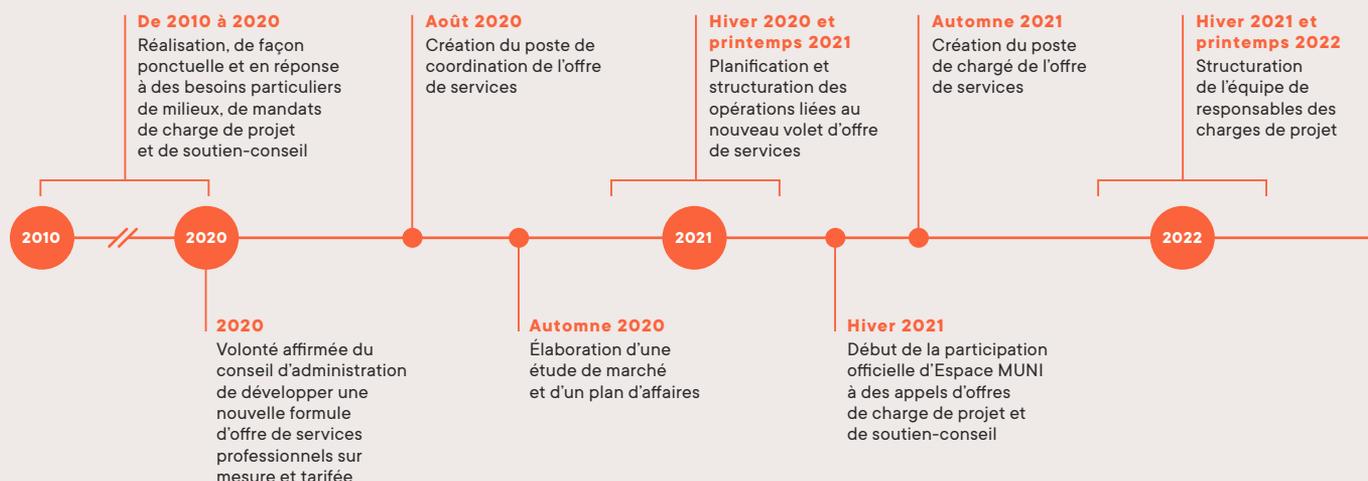
— Julia Girard-Desbiens, Ville de Farnham

Une offre de services sur mesure pour soutenir les municipalités dans l'adoption de politiques sociales

L'offre de services tarifée d'Espace MUNI vise à soutenir l'élaboration ou la mise à jour de politiques (sectorielles ou regroupées) et de plans d'action municipaux à vocation sociale. Trois types de services sont proposés :

- Un soutien-conseil offert dans le cadre de démarches de Politique familiale municipale ou de Municipalité amie des aînés comprenant une banque de 25 à 60 heures pouvant être en complément au soutien technique accordé par les programmes de subvention PFM et MADA;
- Une charge de projet pour une étape précise d'une démarche;
- Une charge de projet partagée (en co-construction) se déployant selon une banque de 100 à 300 heures d'accompagnement.

BEAUCOUP DE CHEMIN PARCOURU DEPUIS DEUX ANS



Un bilan positif

Depuis un peu plus de deux ans maintenant, Espace MUNI déploie d'importants efforts afin d'assurer le succès du développement de l'offre de services. L'ampleur de la demande des municipalités à l'égard de cette formule d'accompagnement sur mesure, le professionnalisme de la prestation des services ainsi que la satisfaction des municipalités soutenues font indéniablement partie des ingrédients qui permettent de dresser un bilan positif de ce nouveau volet d'Espace MUNI et d'entrevoir avec confiance sa pérennisation.

« LORSQU'EST VENU LE TEMPS DE RENOUELER NOS POLITIQUES PFM ET MADA, IL ÉTAIT ÉVIDENT QUE NOUS ALLIONS FAIRE APPEL AUX RESSOURCES D'ESPACE MUNI. LEUR EXPERTISE, LEUR PROFESSIONNALISME ET LEUR DYNAMISME AYANT FAIT LEURS PREUVES, CE CHOIX A ÉTÉ UNANIME POUR NOTRE COMITÉ DE TRAVAIL. »

— Nancy Tétreault, Ville de Boucherville

DEPUIS LES DÉBUTS DE L'OFFRE DE SERVICES ...

9

ressources professionnelles pour assurer les charges de projets, dont **3** personnes de la permanence d'Espace MUNI

19

ententes de services professionnels signées avec autant de municipalités; pour la seule année 2021-2022, **11** ententes conclues

2 770

heures de charge de projet et de soutien-conseil réalisées ou planifiées dans le cadre des prestations de services en cours



POUR PLUS D'INFORMATION, VISITEZ NOTRE SITE WEB

<https://espacemuni.org>



Avec Espace MUNI, c'est tout un réseau qui vous accompagne!



Richard Paulhus

Agent de projets spéciaux
et accompagnateur



Denis Guérin

Responsable de la valorisation des
connaissances, Espace MUNI

Au cours des **32 dernières années**, Espace MUNI a accompagné plus de **900 municipalités** du Québec dans leur démarche d'élaboration ou de renouvellement de leur politique familiale municipale (PFM) et l'accréditation Municipalité amie des aînés (MADA).

Aujourd'hui, ce service est assuré par une équipe de 11 accompagnatrices et 8 accompagnateurs qui œuvrent dans les **17 régions** administratives du Québec.

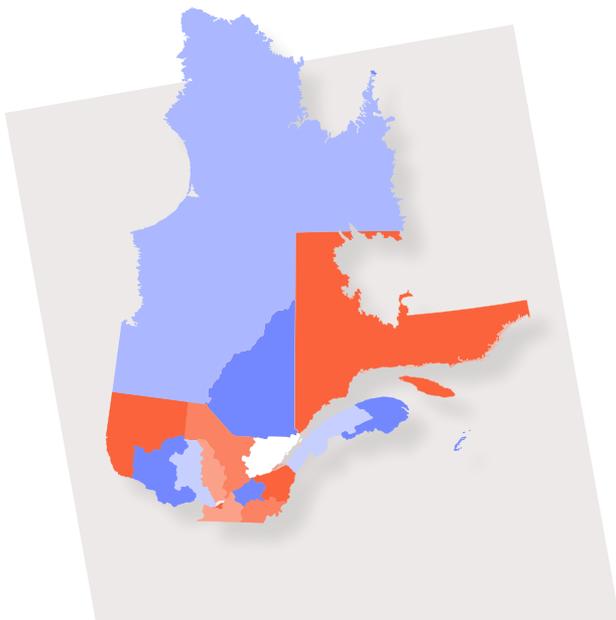
Cette équipe forme un réseau de partage et d'échange dans lequel chaque membre se nourrit de l'expérience et de l'expertise des autres.

« NOTRE RÔLE N'EST PAS DE VÉRIFIER, MAIS NOUS AVONS UNE CERTAINE RESPONSABILITÉ DE NOUS ASSURER QUE LE MILIEU N'AIT PAS DE MAUVAISES SURPRISES LORS DE LA REDDITION DE COMPTE. »

« TRÈS SOUVENT ON APPREND DES MILIEUX AUTANT QUE L'ON PEUT LEUR APPORTER. JE TROUVE ÇA TRÈS ENRICHISSANT, CET APPRENTISSAGE M'AIDE POUR MES AUTRES PROJETS. »

« JE COMMENCE TOUJOURS MON ACCOMPAGNEMENT EN RAPPELANT AU MILIEU QUE CE SONT EUX LES EXPERTS ET QUE MOI JE SUIS LÀ POUR LES AIDER À LE DÉCOUVRIR. »

« JE SUIS LÀ POUR ENCOURAGER, DÉMYSTIFIER, DÉCOMPLEXIFIER ET AIDER LE MILIEU À SE FAIRE CONFIANCE ET NON POUR DICTER UNE FAÇON DE FAIRE. »



Voici un aperçu de la richesse de cette équipe.

633

années d'expérience de travail cumulées, pour une moyenne de

35

années dans les milieux suivants :

PHILANTHROPIE (1) **GOVERNEMENT (2)**
MUNICIPAL (14)
 COMMUNAUTAIRE (12) **SANTÉ (1)**
AFFAIRES (8) COOPÉRATION INTERNATIONALE (1)
ÉDUCATION (8)

68

ans comme élus et élus municipaux que se partagent

7

membres de l'équipe

362

années de bénévolat cumulées par

16

membres de l'équipe au sein de leur communauté

De formations diverses,

l'équipe offre un éventail de connaissances dans une grande variété de disciplines, dont les suivantes :

LOISIR ET ANIMATION (5)

MBA (1) PSYCHOLOGIE (4)

ARCHITECTURE (1) **COMMUNICATION (2)**

PETITE ENFANCE (1) ACTIVITÉS PHYSIQUES (1)

PHILOSOPHIE (1) SOCIOLOGIE (2) LOISIRS (1)

ADMINISTRATION (8)

CULTURE (1) SEXOLOGIE (1) ENVIRONNEMENT (1)

ÉDUCATION (4) IMMOBILIER (1)

L'expertise des membres de l'équipe

permet d'enrichir la connaissance collective d'Espace MUNI dans une multitude de domaines, comme :

IMMOBILIER (1) DÉVELOPPEMENT LOCAL (3)

GESTION MUNICIPALE (2) PHILANTHROPIE (2)

ÉDUCATION (8) POLITIQUE (3)

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (3)

GESTION ET AFFAIRES (12)

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS (8)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (2)

GESTION DE PROJET (2)

SAINES HABITUDES DE VIE (2)

GOVERNANCE ET CONCERTATION (4)

Vous accompagner ...

C'est vous **inspirer**, vous **outiller** et vous **conseiller**.

C'est aussi vous **écouter** afin d'adapter l'accompagnement à vos besoins.

C'est vous **observer** pour mieux comprendre vos enjeux.

C'est **apprendre** pour continuer de développer l'expertise de notre équipe.

Faire équipe avec ces accompagnatrices et accompagnateurs, c'est faire équipe avec notre réseau !

Rebondir ensemble!

Parce que les tout-petits aussi ont des droits.



**LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS**

7^e édition • 14 au 20 novembre 2022
grandesemaine.com

Collectif
petite
enfance

Soyez les premiers informés concernant les appels de projets, les nouvelles et les initiatives des municipalités et MRC, les subventions, etc.



S'ABONNER À NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE *LE FIL MUNICIPAL*

<https://espaceuni.org/infolettre/>